



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2562  
8 septembre 2017  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **lutte**

# **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**



# **Contre l'offensive du gouvernement**

# **Manifestons le 12 septembre**

## **Fiscalité**

**Des mesures  
au profit des  
capitalistes**

page 16

## **Rentrée scolaire**

**Effet d'annonce  
et manque  
de moyens**

pages 6 et 7

## **Inondations**

**Catastrophe  
naturelle,  
désastre social**

page 9

# Le 12 septembre, faire entendre la protestation des travailleurs contre la politique du gouvernement

Le gouvernement a publié ses ordonnances modifiant le Code du travail. C'est une attaque frontale contre le monde ouvrier.

L'attaque majeure consiste à démolir le contrat de travail, en permettant au patronat de le remettre en cause quand il veut, comme il veut. Il pourra le faire par des accords d'entreprise, en face desquels, à cause de la pression du chômage, les travailleurs devront s'incliner ou prendre la porte. Avec la réduction et le plafonnement des indemnités prud'homales, le patronat aura la garantie que, même en cas de licenciement reconnu abusif, cela ne lui coûtera pas cher.

Le fait que le patron fasse sa loi dans l'entreprise est une réalité vieille comme le capitalisme. Mais le mouvement ouvrier avait imposé quelques limitations. Le but de ces ordonnances est de les faire voler en éclats.

Pénicaud met en avant les intérêts des petites entreprises pour justifier cette réforme du Code du travail. Et les médias nous montrent des petits patrons qui considèrent les militants syndicaux comme des empêcheurs d'exploiter en paix, se réjouissant à l'idée de pouvoir imposer tout ce qu'ils voudront à leurs salariés. Mais il ne faut pas se laisser tromper. C'est le grand patronat qui est à la manœuvre et c'est pour son compte que le gouvernement agit.

Il y a déjà les mesures qui le favorisent directement. Une multinationale réalisant des milliards de bénéfices à l'échelle mondiale pourra, en prétendant qu'une de ses filiales est en difficulté à l'échelle du pays, fermer une usine en n'ayant presque plus rien à justifier et encore moins de dédommagements à payer aux salariés. Plus fondamentalement, le gouvernement mène l'offensive contre les travailleurs pour le compte de la classe capitaliste dans son ensemble, et ce sont toujours les plus puissants qui y gagnent le plus.

Alors nous, travailleurs, devons d'abord dire haut et fort notre opposition à ces ordonnances et aux mesures anti-ouvrières qui se sont accumulées depuis trois mois. Nous devons le faire par fierté ouvrière.

Laurent Berger de la CFDT a dit qu'il était déçu par ces ordonnances. Jean-Claude Mailly de FO s'est félicité d'avoir

« bloqué plein de choses », ajoutant que « ça aurait pu être la bérézina ». Ces dirigeants syndicaux parlent comme de mauvais avocats après un procès perdu. Il ne faut pas les laisser parler en notre nom.

La CGT appelle à la grève et à manifester le 12 septembre. Elle nous donne l'occasion de protester. Nous devons le faire. Une direction syndicale qui chercherait à regrouper et à mobiliser la classe ouvrière face à un tel gouvernement de combat contre les travailleurs ne se limiterait pas à annoncer une simple journée d'action et chercherait à populariser un véritable plan de mobilisation. Mais cette journée permettra au moins de faire entendre la voix de ceux qui protestent du point de vue des intérêts des travailleurs. C'est nécessaire.

D'autant plus qu'il ne s'agit que de la première bataille contre ce gouvernement et qu'il y en aura d'autres. Pierre Gattaz, le représentant du grand patronat, a dit que cette loi sur la législation du travail serait le « marqueur du quinquennat Macron ». Après l'augmentation de la CSG, le gouvernement lui-même a annoncé la suite de ses offensives, à commencer par l'assurance-chômage. Nous aurons à nous battre. Le patronat et le gouvernement nous y contraindront. Et nous devons reprendre confiance en notre force collective qui est considérable parce que nous faisons tout tourner.

Le pouvoir des Macron et Philippe est fragile. Nous pouvons les arrêter si nous y sommes déterminés. Avant 1968, de Gaulle était présenté comme incarnant un pouvoir fort. Ce constat de résignation était le prétexte des directions syndicales de l'époque pour justifier leur passivité. Et il y a eu l'explosion de mai 1968. Des grèves se sont répandues comme une traînée de poudre dans tout le pays. C'est ce genre d'explosion ouvrière qui rendra aux travailleurs la conscience de la force sociale immense qu'ils représentent quand ils se battent tous ensemble pour leurs intérêts de classe.

Macron n'est pas de Gaulle. Loin de là. Les limites de son autorité commencent à se voir. Il sera contesté. Mais toutes les oppositions qui ne viendront pas de la classe ouvrière ne renforceront pas notre camp social. Les travailleurs ne pourront compter que sur leurs mobilisations, sur leur terrain, dans les usines, les bureaux et dans la rue.

## Au sommaire

### LEUR SOCIÉTÉ

Loi travail : une attaque générale	4
Un cadeau au patronat : licencier à moindre coût	4
Offensive antiouvrière : Édouard Philippe annonce la suite	4
Le FN et les ordonnances : surtout dédouaner les patrons	4
15,16 et 17 septembre : Lutte ouvrière à la fête de L'Humanité	4
Contrats aidés : le plan de licenciements du gouvernement	5
À Dieppe, les associations en difficulté	5
Migrants : un préfet à nouveau condamné	5
Grande distribution : ah les bio profits !	5
Rentrée scolaire : effets d'annonce sans moyens	6
Banlieue de Lyon : grève dès la rentrée	6
Écoles d'Ivry : musique ou cacophonie ?	6
Charente : suppression des emplois aidés	6
Médecine : le désert commence à l'école	7
Rythmes scolaires : où est l'intérêt des enfants ?	7

Lycée Suger - Saint-Denis : contre la mutation forcée d'un enseignant 7

Violences faites aux femmes : un constat accablant 16

Fiscalité : au profit des capitalistes... les plus riches 16

BNP : le petit bonhomme vert en embuscade 16

### DANS LE MONDE

Corée du Nord : la vraie menace, c'est l'impérialisme 8

Birmanie : une répression féroce contre les Rohingya 8

Argentine : une disparition qui ne passe pas 8

États-Unis : l'ouragan Harvey, un désastre social 9

L'aveu d'un policier raciste 9

Inondations en Inde : un millier de morts dus à la misère 9

Maroc : des manifestants du Rif lourdement condamnés 10

Des femmes contre le harcèlement 10

Slovaquie : grève victorieuse pour les salaires 10

Italie : le Job Act ou la précarité généralisée 10

Gabon : les corrompus et les corrupteurs 16

### IL Y A 30 ANS

Été 1987 : le soulèvement de la classe ouvrière sud-coréenne 11

### ENTREPRISES

GM&S : PSA et Renault doivent payer 12

Profits du CAC 40 et exploitation : des courbes jumelles 12

Lactalis pollueur 12

Intermittents : le procès de Loïc reporté 12

Toyota Onnaing 13

PSA Mulhouse 13

Aluminium Dunkerque 13

Mardyck Nord : Total épargné 13

Participation, intéressement 14

La Redoute 14

GE Hydro - Grenoble 14

CHU de Rouen 14

### RUSSIE 1917

Mi-septembre : les lettres de Lénine sur l'insurrection 15

## Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

## Ordonnances : une déclaration de guerre à l'ensemble des salariés

Le projet contenu dans les ordonnances constitue une remise en cause de ce que les travailleurs avaient pu imposer à leurs exploitateurs par leurs luttes depuis plus d'un siècle.

La fin du contrat de travail concerne l'ensemble des salariés du pays. En effet, dans les établissements de moins de 50 salariés, regroupant la moitié des salariés du pays, le patron pourra prendre l'initiative de modifier uniquement le contrat de travail : il lui suffira d'un vote des salariés organisé à son initiative.

### La mise en pièce du contrat de travail

Le contrat de travail signé par l'employeur et le salarié lors de son embauche, définissait jusqu'à le salaire et les conditions d'emploi, dans tous les domaines. Pour tout ce qui n'était pas écrit, on s'en rapportait à la loi ou à la convention collective. Les combats de la classe ouvrière ont permis d'obtenir plus de droits pour les salariés et des garanties écrites dans le contrat de travail ou dans la loi.

Avec les ordonnances, ce contrat de travail devient un chiffon de papier que la partie patronale peut modifier unilatéralement. Cela veut dire s'attaquer

au salaire, aggraver les horaires et les conditions de travail du jour au lendemain. Pire, les ordonnances prévoient que le refus du salarié d'accepter les modifications de son contrat de travail entraîne de droit son licenciement.

Jusqu'à-là, un patron qui licencierait pour un tel motif pouvait être condamné pour licenciement sans cause réelle et sérieuse et être obligé de verser au minimum six mois de salaire au salarié, et souvent plus. Maintenant, il ne pourra plus être condamné, il devra simplement payer au salarié ses primes de licenciement et quelques heures de formation.

Certes, dans les entreprises de plus de 50 salariés, il faudra des signatures de syndicats majoritaires ou un référendum. Mais on voit comment, en usant de chantage et en s'appuyant sur la soumission de certains syndicats, des reculs sont déjà imposés aujourd'hui. Désormais, les salariés des grandes entreprises seront tout autant sous la menace que les autres.

### Les licenciements toujours plus faciles

Cela va d'abord toucher la masse des licenciements individuels. Pour rappel, il y a environ un million de licenciements par an ; les licenciements collectifs représentent moins de 10 % du total. À cela s'ajoutent plus de 400 000 ruptures conventionnelles individuelles.

Les ordonnances réforment radicalement les motifs et les procédures de licenciement. Pour avoir le droit de licencier, le patron était censé respecter des procédures et les motifs de licenciement devaient être évoqués au cours d'un entretien et écrits dans la lettre de licenciement. Tout cela passe aux oubliettes et le patron pourra désormais invoquer de nouveaux motifs au fur et à mesure de la procédure.

Alors que le non-respect de toutes les règles entraînait la nullité du licenciement, les ordonnances prévoient que cela coûtera au patron, dans le pire des cas, un mois de salaire du travailleur licencié.

En dehors des motifs de licenciement économique, Macron a tenu à rajouter toute une série d'articles sur la possibilité

## L'exemple des travailleurs de la sous-traitance

L'article 37 de l'ordonnance relative aux relations de travail menace l'ensemble des salariés en sous-traitance ou dans des chantiers de service : nettoyage, sécurité, etc. « *Lorsqu'un accord de branche étendu prévoit et organise la poursuite des contrats de travail en cas de succession d'entreprises dans l'exécution d'un marché, les salariés du nouveau prestataire ne peuvent invoquer utilement les différences de rémunération résultant d'avantages obtenus, avant le changement de prestataire, par les salariés dont les contrats ont été poursuivis.* »

Jusqu'ici, le Code du travail avait intégré les avancés du droit européen qui, en cas de passation de marché de la sous-traitance, obligeait le nouvel employeur à reprendre tous les salariés

mais aussi à maintenir les anciens contrats de travail, le salaire et les avantages salariaux et sociaux acquis aux salariés. À de multiples reprises, des travailleurs ont dû se mettre en grève pour que cette clause soit respectée. Mais, au moins, ils pouvaient s'en prévaloir. L'ordonnance décrète la fin de ces garanties et le droit

du nouvel employeur de baisser les salaires, d'augmenter le temps de travail et de supprimer tout le reste. Et, encore bien pire, le gouvernement a tenu à rajouter que ces remises en cause sont applicables pour tous les salariés en sous-traitance dès le mois d'octobre 2017.

P.S.



Une des nombreuses grèves des travailleurs des entreprises sous-traitantes de nettoyage.

## Accord d'entreprise



de substituer aux plans sociaux des ruptures conventionnelles collectives. Il prévoit également l'élargissement du recours aux contrats de chantier. Ces possibilités existaient déjà, mais le gouvernement a tenu à les élargir et à les institutionnaliser, pour bien montrer au patronat qu'il peut faire ce qu'il veut.

### Précarité généralisée

Il apparaît au final que les contrats temporaires de toute nature pourront être étendus, au-delà des 18 mois maximum actuels, jusqu'à 24 mois. Le temps de carence entre deux contrats pourra être raccourci, voire supprimé. La requalification du contrat de travail en CDI sera encore plus difficile, voire impossible. C'est donc la

porte ouverte à une précarisation générale et continue de millions de salariés.

La liste des remises en cause des droits des salariés n'est pas exhaustive. Sur les 159 pages des cinq ordonnances, qui devraient entrer en application dès la fin septembre, il y a bien d'autres reculs. Tout ce qui concerne les droits des travailleurs à choisir leur représentant sera défini pour l'essentiel dans des décrets. Il s'agit là de faire plaisir aux plus bornés des patrons, qui ne supportent pas de présence syndicale dans leur entreprise.

Cette attaque en règle montre à quel point il est urgent de faire entendre le rejet large et profond de l'ensemble de la classe ouvrière.

Paul Sorel

## AGENDA

### Fêtes régionales

#### Lyon

**Samedi 23 et dimanche 24 septembre**  
Samedi à partir de 17 heures et dimanche de 11 h 30 à 19 heures  
Saint Priest  
Espace Mosaïque  
À 16 heures, allocution de Nathalie Arthaud

#### Mulhouse

**Dimanche 24 septembre à partir de 11 h 30**  
Au Lerchenberg, 11, rue du Cercle à Mulhouse-Dornach

#### Toulouse

**Samedi 30 septembre et dimanche 1<sup>er</sup> octobre**  
du samedi 18 heures au dimanche 18 heures  
Parc des Expositions Hall 8  
Avec la participation de Nathalie Arthaud

#### Rennes

**Samedi 30 septembre**  
à partir de 15 heures  
Carrefour 18  
7, rue d'Espagne  
Avec la participation de Nathalie Arthaud

## Loi travail : une attaque générale

**Les ordonnances permettant au gouvernement de modifier certaines dispositions du Code du travail sont loin d'être une attaque exclusivement tournée contre les salariés du privé. Elles visent tous les travailleurs, depuis les travailleurs qui ne trouvent que des emplois précaires jusqu'aux fonctionnaires titulaires.**

D'abord, elles font partie d'un ensemble, comprenant l'augmentation de la CSG pour tous, le gel du point d'indice, donc des salaires, et les suppressions de postes dans la fonction publique, la suppression de 150 000 contrats aidés. De plus, les travailleurs sous contrat de droit privé sont de plus en plus nombreux dans les services publics, avec toutes les formes possibles et imaginables de contrats. Enfin, chacun doit avoir en mémoire la façon dont les gouvernements ont procédé pour la retraite. L'État et le patronat avaient d'abord attaqué dans le privé, prétendant que les caisses étaient en faillite. Puis ils ont aligné les retraites des fonctionnaires, prétendant mettre ainsi tout le monde sur le même pied. Ils se préparent

désormais à faire reculer de nouveau l'âge de départ en retraite, cette fois pour tout le monde en même temps. De façon plus générale, il est certain que la destruction du contrat de travail dans le privé voudrait être le prélude à une attaque en règle contre les salariés des services publics.

Il y a déjà dans ce pays des millions de travailleurs qui ne sont protégés par aucun statut. Ils vont de contrats d'intérim en CDD, entrecoupés de périodes de chômage et de contrats

dans les collectivités locales. Le contrat de travail que les ordonnances cherchent à détruire n'existe déjà plus pour eux, ils sont soumis aux conditions de travail et de salaire qu'ils trouvent dans leurs différents emplois. C'est bien pourquoi ils ont intérêt, eux les premiers, à ce que les conditions générales ne se dégradent pas encore plus. En matière de condition ouvrière, un recul pour les uns est un recul pour tous.

Paul Galois



## Un cadeau au patronat : licenciement au moindre coût

**Le gouvernement s'évertue à nier l'évidence : les ordonnances sont destinées à satisfaire le patronat, et pas seulement les petits patrons, mais aussi les plus gros.**

D'abord, parce que tout ce qui permet au patron d'une toute petite entreprise de payer moins ses salariés ou de licencier à moindre coût représente des économies cent fois, mille fois plus importantes pour une grande entreprise. Rappelons que beaucoup de PME sont sous le contrôle direct de grands groupes, qui récupèrent au final ce qu'elles peuvent empocher. Mais le gouvernement a fait en plus un gros cadeau particulier aux multinationales, en considérant désormais que les difficultés qu'elles pourraient mettre en avant pour justifier des licenciements ou la fermeture d'une de leurs entreprises seraient appréciées, non plus au niveau de l'ensemble du groupe, mais à l'intérieur du périmètre national.

C'est pourtant en s'appuyant sur la bonne santé de l'ensemble du groupe que des salariés ont pu

parfois contester auprès des tribunaux les licenciements qui pouvaient aller jusqu'à la fermeture de leur usine. Ils n'ont certes jamais obtenu l'annulation de la fermeture, mais le patron a dû leur payer des indemnités supplémentaires. C'est ainsi par exemple que le groupe Continental a été condamné à déboursier 41 millions d'euros supplémentaires pour avoir fermé son usine de Clairoux. Cela ne serait plus possible aujourd'hui, d'autant que le gouvernement a pris soin de plafonner les indemnités que les Prud'hommes peuvent accorder aux salariés qui ont été licenciés sans cause réelle et sérieuse. Et, pour bien convaincre les patrons que ça ne leur coûtera pas cher de licencier, il a même réduit de moitié les indemnités, de six mois minimum, que les salariés qui faisaient appel à la justice pouvaient espérer toucher. Sur le million

de salariés licenciés par an, des centaines de milliers qui avaient recours aux Prud'hommes verront l'indemnité minimum qui leur était en général accordée divisée par deux.

Inutile de dire que les 25 % d'augmentation des indemnités légales dont le gouvernement se vante, et qui représentent un demi-mois de salaire supplémentaire au bout de dix ans d'ancienneté, ne font vraiment pas le compte.

À tout faire pour libérer le patronat de toute contrainte, le gouvernement réussira peut-être à convaincre les travailleurs qu'il ne faut pas compter sur la justice pour faire payer les patrons et qu'ils ne peuvent compter que sur le rapport de force qu'ils pourront eux-mêmes imposer. C'est d'ailleurs si vrai que, bien souvent, les travailleurs en lutte ont obligé les patrons à payer des sommes beaucoup plus importantes que celles auxquelles les tribunaux les avaient condamnés.

Dominique Chablis

## Offensive antiouvrière : Édouard Philippe annonce la suite

« Ce n'est qu'un début », a affirmé le Premier ministre Édouard Philippe à l'occasion d'un entretien publié dans *Le Journal du dimanche*. Macron s'est exprimé dans le même sens dans son interview au journal *Le Point*.

Ils espèrent faire passer la nouvelle loi travail sans encombre, avec le minimum de protestations : « Cela donnera au chef de l'État une stature supplémentaire pour continuer », d'après un conseiller du Premier ministre, qui ajoute : « À peine ce sujet clos, on embraiera avec le nouveau round social. »

Ainsi, alors que l'annonce cet été de la baisse des APL a largement choqué, ils annoncent une baisse encore plus grande. Alors que le chômage pèse

toujours plus lourdement sur les travailleurs, Macron et Philippe réaffirment leur intention de réduire la durée des indemnités de chômage et de mettre en place leur dégressivité. De façon générale, les deux têtes de l'exécutif veulent faire sentir que les ordonnances de cette rentrée ne sont que la première bataille de la guerre qu'ils mènent contre les classes populaires.

Ils jouent les matamores pour donner l'impression d'un pouvoir inébranlable, pour démoraliser toute contestation. En annonçant les coups à l'avance, ils montrent qu'ils ont un plan de bataille et veulent susciter le sentiment que rien ne les arrêtera. Les travailleurs doivent avoir le leur.

Nicolas Carl

## Le FN et les ordonnances : surtout dédouaner les patrons

Lors d'une interview à Radio Classique, Florian Philippot, vice-président du Front national, a dénoncé la loi travail aggravée qui ne favorise « ni les PME, ni les TPE », fidèle en cela à l'image de défenseur des petits patrons qu'il cherche à se donner.

En bon démagogue, il a ajouté un couplet pour dénoncer la précarisation des travailleurs, le CDI de projet, appelé aussi contrat de chantier, négocié au niveau de l'accord de branche et la facilitation des licenciements économiques ou

encore la baisse des indemnités prud'homales.

Mais il y voit « la victoire de l'Union européenne », préférant évidemment désigner la main de l'étranger plutôt que les intérêts patronaux.

Le FN cherche à détourner les travailleurs de la compréhension des véritables responsables de la précarité, du chômage et de la misère. La loi travail aggravée n'est pas la victoire de l'Union européenne, mais celle des grands patrons français.

Léna Pigalli

## 15, 16 et 17 septembre : Lutte ouvrière à la fête de l'Humanité

**Lutte ouvrière tiendra un stand à la fête de l'Humanité, avenue Olga Bancic, près du Village du monde, en face des stands de Saint-Denis et de Gennevilliers.**

On y trouvera une librairie avec des ouvrages sur le mouvement ouvrier ainsi que des publications de Lutte ouvrière.

Des débats seront organisés : sur la situation sociale et politique après la manifestation

du 12 septembre contre les attaques antiouvrières du gouvernement (vendredi 19 h, samedi 20 h et dimanche 14 h) et sur l'actualité de la Révolution russe de 1917 (samedi 16 h et dimanche 12 h).

**Notre camarade Nathalie Arthaud animera deux de ces débats, samedi à 16 h et dimanche à 14 h.**

## LEUR SOCIÉTÉ

# Contrats aidés : le plan de licenciements du gouvernement

Pour justifier la suppression de 150 000 contrats aidés, le Premier ministre s'appuie sur le fait que « 75 % des gens qui disposent d'un contrat aidé, ensuite, n'ont rien. ». Si ce gouvernement croyait réellement à sa propre propagande, il commencerait par trouver un véritable emploi à chacun de ces travailleurs, au lieu de les renvoyer au chômage.

Les conséquences immédiates de cette décision mettent en lumière l'importance qu'ont prise ces emplois. En plus de ceux qui sont embauchés dans les collectivités publiques, nombre d'entre eux permettent aux associations d'aider la population, et en particulier sa fraction la plus pauvre. Ainsi les Restos du cœur de Grenoble ne pouvaient plus servir de repas chauds parce que le contrat de leur cuisinier n'était pas renouvelé.

De nombreux organismes, administrations et collectivités locales sont en train de se rendre compte qu'ils ne peuvent pas fonctionner sans ces emplois que l'on prétend être des contrats d'insertion.

Devant la fronde soulevée lors de l'annonce du gel de centaines de milliers de contrats, le gouvernement a concédé leur renouvellement en outre-mer, dans les secteurs d'urgence sanitaire et sociale et auprès des enfants en situation de handicap au sein de l'Éducation nationale.

Le gouvernement promet des formations à la place des contrats aidés, ce qui est le comble de l'hypocrisie, alors qu'il vient de renvoyer au chômage des dizaines de milliers de personnes dont l'activité était pourtant utile à la population.

Inès Rabah

## À Dieppe, les associations en difficulté

Les contrats aidés permettent d'embaucher des personnes qui accomplissent des tâches indispensables, comme le montre l'exemple d'associations de Dieppe, en Seine-Maritime.

Ainsi, à la Maison des jeunes de Neuville-lès-Dieppe, les points d'accueil dans ce quartier populaire et dans celui du Val-Druel ne peuvent être assurés que grâce à quatre contrats aidés. De même, à l'Archipel, le centre social du centre-ville, trois animateurs sont employés sous ce statut pour encadrer les

activités du centre de loisirs des enfants.

La suppression de ces contrats aidés menace donc gravement la poursuite de services si utiles à la population, tout en renvoyant au chômage des travailleurs. Il ne serait que justice que ces contrats précaires soient transformés en emplois pérennes, avec des salaires décentes, pour tous ceux qui souhaitent être maintenus dans leur activité. Tout à l'inverse de ce que fait ce gouvernement, qui préfère consacrer ses largesses au grand patronat.

Correspondant LO

## Collard, avocat des exploités

Gilbert Collard, secrétaire du Rassemblement Bleu Marine et député FN du Gard, a confié au *Figaro* du 31 août : les ordonnances du Code du travail « ne vont modifier en rien la structure économique des entreprises ». Selon lui, la vraie réforme à mener devrait plutôt viser le conseil des prud'hommes. « En réalité, c'est lui qui terrorise les entreprises, mais le gouvernement ne touche pas à

cette structure parce que les syndicats l'adorent et le contrôlent », prétend-il.

Tout ce qui peut aider les travailleurs à se défendre si peu que ce soit, syndicat ou Prud'hommes, est de trop pour Collard. Il aime l'ouvrier comme il aime son steak : saignant !

## Au nom du père, du fisc et du saint-bénéfice

Après toute une vie à s'enrichir au service des grands actionnaires, Didier Pineau-Valencienne s'est

# Migrants : un préfet à nouveau condamné

Le préfet des Alpes-Maritimes a été condamné par le tribunal administratif de Nice pour violation du droit d'asile. Le juge lui a imposé de faire enregistrer les demandes d'asile de trois Soudanais.

Le 22 août, hébergés dans la ferme de Cédric Herrou, militant de l'association Roya citoyenne qui vient en aide aux migrants, ils avaient été interpellés alors qu'ils tentaient d'aller à Nice pour déposer leur dossier. La gendarmerie et la préfecture étaient pourtant officiellement prévenues de leur déplacement. Une fois déposée, cette requête les aurait autorisés à rester en France jusqu'à l'obtention d'une réponse. Mais les trois Soudanais avaient été interpellés et renvoyés en Italie, en toute illégalité.

Ce genre de procédé n'est pas nouveau. En mars 2017, le même préfet avait été condamné pour avoir fait renvoyer, de la même façon, une famille de réfugiés fuyant la dictature en Érythrée. Une avocate raconte comment les policiers arrêtent les migrants sur le sol français pour les reconduire en Italie, munis de refus d'entrée illégaux car ils n'ont pas été interpellés sur la frontière, de papiers comportant de fausses mentions, et après des auditions sans interprète.

Barrages et contrôles se sont multipliés, en

particulier dans la vallée de la Roya où les militants sont actifs et perpétuellement surveillés dans leur aide aux migrants. Cédric Herrou a récemment été condamné à quatre mois de prison avec sursis et mis en examen pour transport de personnes en situation irrégulière à l'intérieur du territoire français.

Cette politique d'un préfet très à droite, ancien adjoint de Claude Guéant, est une nouvelle fois condamnée par le tribunal. Ce n'est que justice pour les migrants, et c'est une satisfaction pour ceux qui les aident et pour tous ceux qui défendent la liberté de circulation et d'installation des réfugiés.

Sylvie Maréchal



Aide aux migrants dans la vallée de la Roya.

## Grande distribution : ah, les bioprofits !

Une étude de l'UFC-Que choisir sur les produits de l'agriculture biologique révèle que la grande distribution prend des marges très confortables sur la vente de ces aliments.

Les produits bio sont en général plus chers et parfois inaccessibles pour les petits budgets quand on les achète dans les magasins spécialisés. Mais, même dans les grandes surfaces, l'enquête montre qu'une

consommation de fruits et légumes exclusivement bio revient, pour un ménage, à 660 euros en moyenne par an, contre 368 euros pour les produits conventionnels, soit 79 % plus cher.

La différence, selon l'UFC-Que choisir, tient en partie aux surmarges réalisées par les grandes surfaces. Les marges brutes sont deux fois plus élevées en bio qu'en conventionnel, et même supérieures

de 145 % pour les tomates et de 163 % pour les pommes. La moitié du surcoût passe donc directement dans les profits de la grande distribution.

Rien d'étonnant chez ces trusts, les Auchan, Leclerc, Carrefour et autres, qui ont une longue habitude de tirer des profits maximum de leurs travailleurs, des producteurs et des consommateurs.

S.M.

## Fil rouge

fait construire une chapelle privée dans son jardin en Vendée. Tenait-il à remercier le ciel pour n'avoir pas accompli de peine, quoique reconnu coupable de faux et d'escroquerie lorsqu'il était encore à la tête de Schneider Electric ?

L'Église a soutenu cette opération. Barbarin, le cardinal-archevêque de Lyon, a participé à une messe dans ledit jardin, pour remettre un bout de la chasuble de feu Jean Paul II en guise de relique.

Un jour, il y aura des

musées en souvenir du capitalisme et de l'obscurantisme, avec des portraits de Barbarin et Pineau-Valencienne en guise de reliques. Ça fera sourire les enfants.

## Le coût de la sécurité et son bénéfice

Les voitures à radar automatique embarqué, au lieu d'être conduites par deux gendarmes, le seront par un salarié d'une entreprise privée. Limitée pour le moment à la Normandie, cette expérience devrait ensuite être généralisée.

Le gouvernement affirme que les voitures-radar roulent aujourd'hui moins de deux heures par jour. Le privé fournira un chauffeur entre six et huit heures par jour. D'après l'association 40 millions d'automobilistes, l'utilisation accrue de ces voitures permettrait à l'État de faire passer les bénéfices des contraventions de 900 millions à 2,2 milliards par an, dont forcément une partie pour l'entrepreneur privé. Ce qui justifie toute l'opération.

# Rentrée scolaire : effets d'annonce sans moyens

Les réformes de l'Éducation nationale annoncées à grand bruit par Macron, classes de CP de douze élèves dans certains établissements de l'éducation prioritaire et introduction d'études surveillées au collège, entre autres, se heurtent à la réalité des faits : à budget égal, cela ne peut se faire qu'au détriment de l'ensemble du système éducatif. C'est ce que dénoncent les enseignants qui se sont mis en grève dès la rentrée, avec le soutien de parents et d'élus communaux.

Le dédoublement des classes de CP, permettant d'insister sur la lecture et les mathématiques, profiterait certes à tous. Mais qu'en est-il réellement ? Seules sont concernées par ce dispositif les classes REP + (réseau d'éducation prioritaire renforcé). Déjà, selon les premiers chiffres, seules 86 % d'entre elles sont physiquement dédoublées. En Seine-Saint-Denis, un des départements qui concentrent une importante population d'élèves dont beaucoup sont en

difficulté, le manque de locaux fait descendre cette proportion à 56%. Deux enseignants parlant en même temps dans une même salle, on ne peut pas dire que ce soient des conditions d'apprentissage idéales !

Quant aux enseignants, ils ont été récupérés, comme le dénonce une militante syndicale directrice d'une école de Seine-Saint-Denis, dans la réserve des remplaçants (déjà insuffisante) ou dans le dispositif « Plus de maîtres que de classe », qui permettait des renforts

ponctuels. Et comme cela ne suffit pas pour trouver le nombre d'enseignants nécessaires, dans certaines écoles des classes ont été fermées et celles des classes restant ont vu leurs effectifs augmenter, avec parfois plus de 30 élèves. Autrement dit, les bienfaits d'une année à effectif réduit risquent fort d'être perdus l'année suivante.

À cela s'ajoute la diminution des emplois aidés qui pèse sur le fonctionnement des écoles, à tel point que la rentrée a dû être retardée à La Réunion ainsi que dans différentes communes de métropole, « la sécurité des enfants n'étant pas respectée », comme l'ont dénoncé des maires ou responsables d'école. On a même vu des maires et des parents d'élèves obligés de faire le service à la cantine ou la

sortie des écoles, situation qui ne peut évidemment pas durer.

Dans le secondaire, Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, prévoit de mettre en place des études surveillées gratuites. Fort bien, mais avec qui ? Des professeurs faisant des heures supplémentaires, propose le ministre, ou des assistants d'éducation, ou, dernière trouvaille qui a le mérite de ne rien coûter, des volontaires du service civique et des bénévoles

d'associations.

Mais, tant que les moyens nécessaires à la réussite des élèves n'augmenteront pas, les bricolages ministériels ne sont rien d'autre que des effets d'annonce qui ne trompent ni le personnel enseignant qui doit se débrouiller avec les moyens du bord, ni les municipalités qui doivent faire face à des restrictions de crédits et de personnel, ni les parents d'élèves confrontés à la réalité.

Marianne Lamiral



# Banlieues de Lyon : grèves dès la rentrée

Alors que le gouvernement se vante d'avoir réduit à douze le nombre d'élèves par classe de CP dans les secteurs d'éducation prioritaire, plus de 170 enseignants des écoles primaires du Rhône ont fait grève pour dénoncer les suppressions de postes engendrées par cette mesure.

Sur l'ensemble de la banlieue lyonnaise, dix-neuf écoles, dont treize à Vaulx-en-Velin et trois à Vénissieux, sont restées fermées le lundi 4 septembre, ce qui ne s'était pas produit depuis des années le jour d'une rentrée scolaire.

Réunis en assemblée générale à la Bourse du travail, les enseignants ont exprimé leur colère de voir disparaître de leurs écoles les postes du dispositif « Plus de maîtres que de classes », qui permettaient depuis des années de mener des projets et de faire travailler des élèves en petits groupes.

Cette première mobilisation de l'année scolaire s'est donc terminée devant les bureaux de l'inspection académique du Rhône, où les enseignants ont fait entendre leurs revendications : rétablissement des postes du dispositif « Plus de maîtres que de



classes », diminution du nombre d'élèves par classe du CP au CM2, et liberté aux équipes enseignantes pour déployer au mieux les moyens qui sont donnés à chaque école.

Correspondant LO

# Écoles d'Ivry : musique ou cacophonie ?

Lors de la réunion de prérentrée du vendredi 31 août, dans les écoles primaires d'Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, ont été annoncées les mesures du gouvernement pour « une école de la confiance », comme l'annulation de la réforme des rythmes scolaires, que personne ne défend, ou certains dédoublements de classes de CP.

Cette mesure devrait être étendue l'année prochaine à toutes les classes de CP et CE1 des écoles REP, en supprimant les postes de maîtres supplémentaires, et aux dépens des maîtres remplaçants.

Cette mesure très médiatisée est essentiellement démagogique, car par ailleurs, dans les autres classes, les effectifs augmentent.

Des évaluations nationales devront être organisées le 15 septembre sur le niveau des CP. Enfin, une préconisation du ministre

a sans doute pour but de faire rire. En effet pour « une école de la confiance », il a été demandé avec insistance aux enseignants d'accueillir en chantant les enfants et les parents le jour de la rentrée, avec des conseils sérieux sur les modalités d'application. Mais les enseignants ont surtout eu envie de dénoncer les conditions qui se dégradent d'année en année. Des enfants handicapés qui n'ont pas d'auxiliaire de vie scolaire, des effectifs en hausse, des enseignants malades non remplacés...

La discussion, lors de cette réunion, a porté ensuite sur le gel du point d'indice des fonctionnaires, le rétablissement du jour de carence, la hausse de la CSG, de la diminution des APL. Du coup les participants se sont sentis encouragés à participer au mouvement de grève du 12 septembre.

Correspondant LO

# Charente : suppression des emplois aidés

Écoles, « une rentrée explosive », dit le maire LR d'Angoulême ; « Nous sommes dans la mouise », dit le maire de la petite commune de Marillac-Yvrac. Aux difficultés habituelles de la rentrée, comme les interrogations sur le maintien ou non de certaines classes,

s'est ajoutée cette année la disparition soudaine des emplois aidés. Certaines communes ont transformé ces emplois (mais une partie seulement) en CDD. D'autres communes, les plus modestes, notamment en zone rurale, effectuent une rentrée dans une confusion

totale, au point de ne pas pouvoir assurer le repas des enfants, ou d'interrompre le ramassage des élèves par les bus scolaires, comme c'est le cas à Montembœuf.

Dans beaucoup d'écoles, le temps d'activités périscolaires (TAP) disparaît, soit immédiatement, soit

après les vacances de Noël, et les enfants seront placés en garderie. La semaine de quatre jours et demi (avec école le mercredi matin), qui entraîne des frais supplémentaires d'animation, sera abandonnée, prévoient nombre de maires.

Correspondant LO

# Médecine : le désert commence à l'école

**Une manifestation a eu lieu jeudi 31 août, devant le tribunal administratif de Montreuil, pour dénoncer le manque de médecins scolaires dans le département de Seine-Saint-Denis. On compte 29 médecins pour 340 000 élèves, soit un pour 12 000 enfants.**

Mais la situation est pire dans certains départements : à Mayotte, il y a deux médecins pour 45 000 enfants, alors que l'État préconise un médecin pour 5 000 élèves, et un pour 3 000 dans les zones d'éducation prioritaire.

Et la situation ne peut que s'aggraver. En effet l'État ne parvient pas à recruter, tant le salaire comme les conditions de travail sont peu attractifs. Du coup, de nombreux médecins scolaires restent en poste après l'âge de la retraite, comme celui des Lilas qui a poursuivi sa

mission six ans après sa retraite. Le poste aujourd'hui n'est plus pourvu. Autre exemple : un médecin scolaire de 72 ans, qui exerce encore un jour par semaine à Bagnolet, ne compte plus les écoles primaires qu'elle doit visiter, auxquelles s'ajoutent un lycée et deux collèges. Son témoignage est éloquent : *« Je suis restée en activité pour éviter que la ville soit désertée. J'aime mon métier. J'aurais laissé tant de cas douloureux si j'étais partie. Si j'arrête tout, des enfants ne seront pas dépistés. On ne saura pas pourquoi ils*

*ont des problèmes d'apprentissage. Ou trop tard. »*

Grâce au dévouement de quelques médecins, il existe encore une médecine scolaire dans ces villes, mais ils ne peuvent que parer aux situations les plus urgentes et sont incapables parfois de dépister les troubles de la vue ou les cas de maltraitance, faute de temps.

Le gouvernement Macron hérite bien sûr d'une pénurie de médecins dont il n'est pas seul responsable. Mais, s'il multiplie les effets d'annonce sur la prévention en matière de vaccination, sur la lutte contre le handicap, force est de constater qu'il ne prévoit rien pour remédier à ce problème élémentaire de santé publique.

**Aline Urbain**

# Rythmes scolaires : où est l'intérêt des enfants ?

**Un tiers des écoles environ repassent dès cette rentrée à la semaine de quatre jours. Pour les familles, cette volte-face décidée à la dernière minute a posé bien des problèmes d'organisation et de coût. Elle a aussi fait perdre des heures de travail aux animateurs des temps périscolaires. Mais a-t-elle été prise pour tenir compte des besoins des enfants ?**

Cela fait quelques années que le rythme scolaire des enfants de primaire et maternelle fait du yoyo. C'est en 2008, sous le gouvernement de Sarkozy que Darcos avait réduit la semaine à quatre jours, supprimant deux heures au temps passé à l'école. En 2013, sous Hollande, Peillon avait réintroduit la semaine de quatre jours et

demi, avec des journées de travail plus courtes et en prévoyant des temps d'activité périscolaire dont le financement était laissé à la charge des communes. Une aide leur avait bien été accordée mais elle ne couvrait pas l'ensemble des dépenses. De ce fait, par souci d'économies, bien des communes parmi les moins riches se sont

empressées de revenir à la semaine de quatre jours dès que le gouvernement Macron l'a permis.

L'intérêt des enfants n'est pas pris en compte dans ces changements, d'autant que bien souvent ce n'est pas l'école qui rythme la vie des familles et des enfants. Le marché du travail, la précarité, le chômage, la multiplication des horaires décalés, des dimanches travaillés bouleversent leur vie. Régler le rythme scolaire en fonction de l'intérêt des enfants nécessiterait bien sûr des moyens bien plus conséquents pour l'école et pour les activités périscolaires.

**Inès Rabah**

# Lycée Suger – Saint-Denis : contre la mutation forcée d'un enseignant

Au début de l'été, Pascal Stoller, un enseignant en poste depuis vingt-trois ans au lycée, a appris la décision du rectorat de le muter d'office. Il assume depuis dix-sept ans le rôle de chef des travaux, c'est-à-dire de directeur délégué aux formations audiovisuelles, formations qu'il a grandement contribué à créer et qu'il anime avec passion.

Pour lui comme pour

l'ensemble de ses collègues, des élèves et de leurs parents, cela a été la stupéfaction. D'abord, parce que son travail et ses compétences sont unanimement reconnus. Ensuite, parce que le lycée a été durement éprouvé durant l'année, avec l'agression d'un surveillant à la rentrée 2016, qui a entraîné une grève de quinze jours pour obtenir davantage de surveillants.

Puis, par la suite, avec l'arrestation arbitraire par la police de 55 élèves, la plupart mineurs, maintenus en garde à vue durant 36 heures, après que des individus extérieurs eurent tenté de mettre le feu au lycée.

Le manque de moyens attribués à ce lycée de quartier populaire et le mépris avec lequel sont traités ses élèves sont vivement

# Les nôtres

Le 24 août 2017, nous avons rendu hommage à notre camarade Monique Marmaros, qu'à Lutte ouvrière nous appelions Peggy, décédée dans sa soixante-dix-huitième année.

Plusieurs d'entre nous ont retracé son itinéraire militant. Peggy était devenue trotskyste en 1958 et avait connu l'hostilité des militants stalinien du PCF vis-à-vis de notre organisation.

Membre de la direction de Lutte ouvrière, Peggy a participé à la construction de notre parti aussi longtemps qu'elle n'en a pas été empêchée par la maladie. Elle était pour la défense des droits des femmes et elle luttait contre les préjugés sexistes, qu'elle ne supportait pas. Elle était aussi très attentive à ce qui se passait en Afrique, où elle avait à cœur de dénoncer les crimes du colonialisme.

Les livres étaient sa passion et elle n'avait de cesse de nous faire

partager les bons romans qu'elle venait de découvrir. Sous forme de listes qu'elle intitulait *Lire c'est vivre*, elle nous invitait à ne pas passer à côté de ses coups de cœur.

Nos camarades de Lyon ont témoigné de son engagement à leur côté dans la construction de leur groupe durant une dizaine d'années, leur apprenant à créer de nouveaux bulletins d'entreprise et à participer aux grèves, comme celle de la Rhodiaceta en 1967. Peggy était devant Berliet quand les stalinien voulaient nous empêcher de distribuer nos tracts et frappaient fort. Revenue à Paris, elle a continué à conseiller les camarades de Lyon tout en aidant cette fois les camarades de l'entreprise France Télécom, qui lui ont aussi rendu hommage.

Peggy nous manquera à tous. Le meilleur hommage qu'on puisse lui rendre est de continuer notre combat commun pour changer le monde.



9

ressentis par tous. Dans ce contexte, la mutation injustifiée de Pascal Stoller a été ressentie comme une véritable provocation !

Une pétition pour exiger sa réintégration a recueilli plus de 2 000 signatures. Et dès la fin août, après s'être réunies une première fois à la mairie, 150 personnes – élèves, parents, enseignants, habitants du quartier,

élus – sont allées manifester au rectorat. Lundi 4 septembre, une nouvelle manifestation a eu lieu devant le ministère.

Avec la réintégration immédiate et sans condition de Pascal Stoller, ce sont « *des moyens et du respect pour Suger* » que revendiquent ensemble tous ceux qui sont mobilisés.

**Correspondant LO**

## Corée du Nord : la vraie menace, c'est l'impérialisme

L'essai d'une bombe nucléaire à hydrogène, réussi le 3 septembre, a provoqué la condamnation de la Corée du Nord par les dirigeants de tous les pays, y compris la Chine et la Russie, alliés du régime nord-coréen.

Trump, qui avait promis, après des essais de tirs balistiques au mois d'août, de déchaîner « *le feu et la fureur* » sur ce pays de 25 millions d'habitants, a de nouveau jeté de l'huile sur le feu en dénonçant la supposée « *politique d'apaisement* » de la Corée du Sud vis-à-vis du Nord et en n'excluant pas un usage de l'arme atomique.

En réalité, on en est loin, car ni les dirigeants nord-coréens ni ceux des grandes puissances, à commencer par les États-Unis, n'ont intérêt à déclencher une guerre en Extrême-Orient. Les exercices militaires américains au large de la Corée du Nord, les tirs de missiles nord-coréens au-dessus de l'océan Pacifique, tout comme les rododromes de Trump ou de Kim Jong-un, sont d'abord une partie de poker menteur dans laquelle, chacun dans son registre, la Corée du Nord et les États-Unis veulent montrer leurs muscles. Et, contrairement à ce que rabâchent dirigeants politiques et commentateurs, les responsables de cette crise sont d'abord les puissances impérialistes.

De l'Afrique au Moyen-Orient, elles installent des régimes dévoués à leurs intérêts et renversent ceux qu'elles ne jugent pas assez soumis. Elles bombardent des villes et des pays entiers, font débarquer leurs armées pour contrôler marchés et matières premières. En Corée, ce sont les États-Unis qui ont imposé la partition

du pays dès 1945, puis une guerre féroce entre 1950 et 1953, pour montrer à tous les peuples dominés ce qu'il leur en coûterait s'ils osaient soutenir un régime tant soit peu indépendant ou se plaçant sous la tutelle de l'Union soviétique.

Le régime nord-coréen est certes une dictature. Mais son nationalisme se nourrit depuis l'origine de la politique américaine. Le sévère embargo exercé depuis 1953 par les États-Unis, sous toutes les présidences, a provoqué de véritables famines et le délabrement d'installations utiles à la population. À l'embargo américain s'ajoute désormais celui de la Chine, qui a officiellement cessé d'acheter le charbon, divers minerais et les produits de la pêche de la Corée du Nord. Soucieux de ménager leurs relations commerciales avec les États-Unis, les dirigeants chinois ont voté une résolution de l'ONU sanctionnant la Corée du Nord après les essais balistiques de cet été.

Quant à la menace nucléaire elle-même, si Kim Jong-un prétend pouvoir fabriquer quelques dizaines de têtes nucléaires, les États-Unis en possèdent plus de 7 500. Ils dépensent plus pour entretenir cet arsenal nucléaire que tous les pays réunis. Et n'oublions pas qu'à ce jour le seul pays qui a fait usage de l'arme nucléaire, c'est les États-Unis, précisément contre le Japon, à Hiroshima et à Nagasaki.

**Xavier Lachau**



## Birmanie : une répression féroce contre les Rohingya

Depuis la fin du mois d'août, l'armée birmane a lancé une offensive de grande ampleur contre les populations Rohingya concentrées dans l'ouest du pays. Comptant plus d'un million de membres, cette minorité est déjà mise à l'écart de façon permanente : elle a perdu la nationalité birmane depuis 1982, n'a accès ni aux emplois ni aux écoles ni aux soins.

De confession musulmane, dans un pays où des courants bouddhistes intégristes occupent de plus en plus de place, la minorité Rohingya subit un nouvel assaut de violence de la part de l'armée. Ayant pris prétexte de l'attaque organisée contre des postes de police le 25 août dernier, l'armée se déchaîne à nouveau contre les populations civiles : villages incendiés, femmes violées, assassinats de sang-froid devant les proches. La population en est réduite à fuir massivement. L'ONU estime que plus de 120 000 Rohingya auraient récemment franchi la frontière du Bangladesh voisin, malgré la résistance des gardes-frontières. Ils y retrouvent plus de 400 000 des leurs, souvent eux-mêmes dans la misère, qui s'y sont

déjà réfugiés pour fuir les vagues successives de persécution. L'inquiétude est grande aussi pour d'autres membres de cette minorité coincés à la frontière, ou encore pour ceux qui vivent déjà depuis des années dans des camps de réfugiés du côté birman. Le Programme alimentaire mondial, accusé par le gouvernement en place d'aider les rebelles en distribuant des rations alimentaires à la population, a annoncé l'arrêt de ses activités humanitaires concernant 250 000 bénéficiaires dans cette partie de la Birmanie.

Face à cette nouvelle vague de persécution menée par l'armée, le gouvernement civil n'exprime aucune critique et s'inscrit totalement dans la continuité de la politique que

menait auparavant la junte militaire. Celle qui était présentée comme une héroïne des droits de l'homme, prix Nobel de la paix en 1991, devenue de fait la principale dirigeante du gouvernement, Aung San Suu Kyi, a refusé, comme elle l'avait déjà fait dans le passé, de condamner les agissements des militaires. Elle a même dénoncé comme des exagérations leur qualification de nettoyage ethnique par l'ONU et refusé l'envoi d'une commission d'enquête.

Les dirigeants des pays impérialistes gardent eux aussi le silence, complices de fait des persécutions. Le sous-sol birman est riche en pétrole et en gaz. De grandes sociétés comme Total en exploitent les ressources et aspirent à augmenter encore leur pillage. Pas question donc de nuire aux bonnes relations avec le régime en place en critiquant les persécutions auxquelles il se livre.

**Gilles Boti**

## Argentine : une disparition qui ne passe pas

Le 1<sup>er</sup> septembre, l'Argentine a été marquée par une manifestation monstre pour protester contre la disparition d'un artisan de 28 ans, Santiago Maldonado, arrêté par la gendarmerie le 1<sup>er</sup> août dernier et introuvable depuis.

Lorsqu'il a disparu, il était en Patagonie. Or, depuis deux ans, cette région est marquée par les protestations d'indiens Mapuche qui dénoncent l'accaparement d'une grande partie de leurs terres par la multinationale Bannetton. Un dirigeant de la protestation, Facundo Jones Huala, est en prison et la répression des gendarmes est très lourde : saccage des biens des Indiens et tirs de balles en plastique ou en plomb contre les manifestants.

Santiago Maldonado, qui n'est pas un militant mais qui n'est pas indifférent au sort des Indiens, a pu participer à une manifestation de soutien où il a été arrêté. Un témoin l'a vu monter dans une camionnette de la gendarmerie. Depuis, il a disparu.

Or en Argentine, depuis la dictature militaire (1976-1983), qui a entraîné la « disparition », c'est-à-dire la mort, de 30 000 opposants, c'est un sujet très sensible.



« Apparition en vie de Santiago Maldonado. »

Le 11 août, il y a eu une première manifestation importante à Buenos Aires pour exiger « *l'apparition de Santiago en vie* », comme disaient les Mères de la place de Mai au temps de la dictature. Un tel sujet mobilise toujours de nombreuses personnes qui ne manifestent pas habituellement.

Face à cela, le gouvernement de droite, aux affaires depuis l'accession à la présidence de Mauricio Macri il y a deux ans, a allumé des pare-feu. La ministre de l'Intérieur a dénoncé un prétendu terrorisme des Indiens Mapuche, justifiant les répressions les plus inavouables. Puis les médias, presque tous à la botte du gouvernement, ont diffusé une vidéo d'un magasin pour prétendre que Santiago était vivant. Manque de chance, le client filmé a osé faire savoir qu'il n'était

pas Santiago. Depuis, pour la forme, le gouvernement propose une forte récompense à qui donnera des nouvelles du disparu. Mais cela ne trompe pas grand monde.

Depuis la fin de la dictature, il y a eu 210 disparitions causées par les forces de répression. La plus connue est celle de Julio Lopez, une victime de la dictature ayant échappé à la mort et venu témoigner, il y a dix ans, contre un tortionnaire, et qui avait « disparu » le lendemain.

Lopez a disparu sous le gouvernement péroniste des Kirchner, Maldonado sous la droite de Macri, les deux équipes politiques qui se succèdent pour servir la bourgeoisie. Et bien sûr, pour ces gouvernants, il est hors de question de mettre en cause les agissements des bandes armées du capital.

**Jacques Fontenoy**

# États-Unis : l'ouragan Harvey, un désastre social

Nous publions ci-dessous l'éditorial, en date du 4 septembre, du bi-mensuel trotskyste américain *The Spark*.

L'ouragan Harvey et les inondations qui en ont résulté ont provoqué la dévastation de Houston et de sa région. Déjà 66 personnes sont décédées, plus de 42 000 dorment dans des hébergements d'urgence. On compte 185 000 logements détruits ou endommagés, 200 000 personnes privées de courant électrique et des centaines de milliers sans eau courante. Malgré le nombre considérable de gens qui se portent à leur aide, des évacués se plaignent d'un manque de lits pour dormir et de ne pas avoir accès à des sanitaires.

On peut craindre que les problèmes s'accumulent. L'inondation du système d'égouts et le débordement d'eaux sales peut mener à la contamination des puits individuels, qui sont nombreux dans la région. La zone possède une grande industrie chimique et pétrolière, avec près de 500 usines et des transports de marchandises à grande échelle. Les raffineries endommagées ont déjà relâché plus de 1 000 tonnes de produits chimiques dans l'atmosphère. L'incendie de l'usine Arkema n'est qu'un exemple. Que les gens puissent retourner dans leur logement endommagé ou non, ils sont exposés à ces pollutions.

Puis viendra l'effort de reconstruction, forcément coûteux, pour lequel la grande majorité des propriétaires de maison ne sont pas préparés. Une association de

consommateur estime que seuls 20% des propriétaires affectés par Harvey sont assurés contre les risques d'inondation. C'est pire que ce qui s'est passé à la Nouvelle-Orléans en 2005, où la moitié des habitations inondées par l'ouragan Katrina étaient couvertes.

Le gouvernement et la plupart des médias patronaux voudraient que l'on croie que Harvey était un ouragan extraordinaire et imprévisible : un désastre naturel qui ne pouvait être évité. La région de Houston est une zone urbanisée de 1 500 kilomètres carrés habitée par 6,5 millions de personnes. Son système de transport est basé sur des autoroutes, elles-mêmes inondées lors des grandes pluies. C'est pourquoi les politiciens ne pouvaient dire aux gens d'évacuer, de peur de provoquer des bouchons au point que les automobilistes auraient été coincés et submergés dans leurs véhicules.

Il est vrai que la façon dont le développement de Houston a été pensé, ou plus exactement l'absence d'un aménagement urbain cohérent, a contribué au désastre. Et c'est un mensonge que de prétendre qu'il n'était pas prévisible. L'extension des zones urbaines a pour conséquence qu'en moyenne dans les villes américaines 40% des terrains ne peuvent absorber l'eau, comme le font naturellement les prairies. À Houston, où ce pourcentage

est pire encore, le sol qui n'est pas cimenté est constitué naturellement d'argile, ce qui empêche l'absorption de l'eau.

L'augmentation de la fréquence des grosses précipitations est au moins en partie liée au changement climatique. Les scientifiques avaient prévu, même si certaines conséquences arrivent plus vite qu'ils ne le croyaient. Si la presse et les climatologues le savent, les politiciens aussi. Mais ils ont constamment soutenu la croissance de l'industrie et des transports de marchandises dans les zones côtières qui étaient auparavant protégées des inondations par leurs prairies. Ils se sont opposés à toute réglementation environnementale visant à prévenir les inondations, si cela limitait les profits. Ils ont financé les autoroutes pour transporter les gens vers des zones où les terrains, pour les logements et l'industrie, sont peu chers au Texas.

Dans une société rationnelle, des mesures seraient prises pour réduire les émissions de gaz menant au réchauffement climatique.



JOE RAEDLE/GETTY IMAGES

Évacuation de maisons à Houston

Les pouvoirs publics imposeraient la préservation des prairies côtières en zone inondable. Des méthodes existent pour concentrer et réutiliser l'eau de pluie, comme la construction de vastes réservoirs sous les terrains dégagés ou les stades. Pour prévoir l'évacuation d'urgence de la population, le développement de transports publics peut être planifié.

Nous vivons dans une société qui n'a même pas la

capacité d'organiser le secours aux victimes, comme les gens ordinaires ont pu le faire de leur propre initiative ; ni d'utiliser les progrès technologiques pour la protection des êtres humains, car les profits sont prioritaires. Les conséquences de l'ouragan Harvey pour la population de la région de Houston montrent que le capitalisme est une organisation sociale dépassée, dont on doit se débarrasser.

**The Spark**

## L'aveu d'un policier raciste

Une vidéo montre que, lorsque l'an dernier un policier de Georgie a arrêté de nuit une voiture sur le bas-côté d'une route, la conductrice était si effrayée qu'elle a refusé de prendre son téléphone dans sa poche, même sur ordre du policier. Cette femme blanche ne voulait pas donner un

prétexte pour se faire tirer dessus en retirant ses mains du volant. Elle implorait : « J'ai vu trop de vidéos où la police... » Pour la rassurer le policier, blanc également, lui a dit : « Mais vous n'êtes pas Noire. Est-ce que vous avez vu des policiers tuer des Blancs ? La police ne tue que des Noirs. »

Cet aveu de racisme ordinaire et meurtrier – dont chacun sait qu'il reflète la réalité – n'a pas été du goût de la hiérarchie, qui a annoncé son intention de licencier ce policier. Dans la police également, le premier commandement est : « N'avoue jamais ! »

**Lucien Détroit**

## Inondations en Inde : un millier de morts dû à la misère

Il n'y a pas qu'à Houston que les inondations causent de terribles dégâts. Les

médias en parlent beaucoup moins, mais l'Inde et les pays voisins, Népal, Bangladesh,

Sri Lanka et Pakistan, connaissent des inondations catastrophiques dues à la mousson.

Chaque année celle-ci arrose le sous-continent indien, entraînant souvent des déluges. Cette année c'est un record : la ville de Bombay, 18 millions d'habitants, est gravement inondée, avec des rues où les habitants ont de l'eau jusqu'à la ceinture et des bidonvilles transformés en étangs.

Le sud du Népal, le Bengale indien, le Bangladesh, mais aussi le Sri Lanka et le Pakistan sont ravagés. Les inondations auraient fait un millier de morts,

peut-être 1 200, par noyade, glissement de terrain, effondrement d'immeuble. Les chiffres ne sont pas précis parce qu'on ne dénombre pas exactement les pauvres qui sont morts dans les villages isolés par le déluge.

Aux États-Unis, l'ouragan a causé une soixantaine de morts et un million de personnes ont été déplacées au Texas. En Inde, il y a 20 à 25 fois plus de morts et peu de déplacés, parce qu'il n'existe pas de service pour déplacer les gens, et qu'il n'y a de toute façon nulle part où aller.

Bombay paye, tout comme Houston d'ailleurs,

une urbanisation anarchique qui bétonne partout, sans laisser de possibilité d'évacuation des eaux. Mais le pire facteur est encore l'effroyable misère qui sévit sur le continent indien.

Les habitations sont le plus souvent rudimentaires, situées dans des bidonvilles, et les services publics, notamment hospitaliers, sont dramatiquement insuffisants.

Cette misère est un legs de la colonisation britannique, qui a bloqué le développement de l'Inde et des pays voisins, et ils n'ont pas fini d'en payer les conséquences.

**André Victor**



IMITIAZ SHAIK/ANADOLU AGENCY

Une rue inondée à Bombay.

## Maroc : des manifestants du Rif lourdement condamnés

La répression continue contre les participants au mouvement de contestation populaire Hirak dans la région du Rif. Les premières condamnations de manifestants sont particulièrement lourdes. Les arrestations se poursuivent, touchant en particulier les journalistes qui se sont fait l'écho du mouvement.

Des centaines de personnes en colère ont manifesté le 1<sup>er</sup> septembre dans la ville d'Imzouren, en réponse aux condamnations récentes de neuf détenus, qui vont d'un an à vingt ans de prison ferme pour l'un d'entre eux, accusé d'avoir incendié un dortoir de police. Les manifestants réclament toujours la libération de tous les prisonniers et l'arrêt de

la répression. Ils dénoncent les enlèvements dans la rue ou près de chez elles, par des policiers en civil ou en uniforme, de plusieurs personnes ayant participé aux diverses manifestations, dont celle non autorisée du 20 juillet.

Suite à cette manifestation, Hamid Mahdaoui, responsable du site d'information Badil.com, a été arrêté parce qu'il filmait les

rassemblements pour les mettre en ligne. Début août, c'était le tour d'Abdelkebir al-Hor, responsable du site Rassdmaroc, qui écrivait de nombreux articles sur les manifestations. Six autres journalistes et assistants attendent leur jugement et deux journalistes du site Rif Express ont déjà été condamnés à cinq mois et un an de prison ferme.

Le gouvernement continue sa pression pour museler la population du Rif. Mais la manifestation réussie du 1<sup>er</sup> septembre montre qu'une partie de celle-ci ne se laisse pas intimider. Elle a encore une fois crié sa colère et son indignation contre ce gouvernement qui refuse d'entendre ses revendications pourtant légitimes : un travail, un salaire pour vivre et des infrastructures qui permettent de se soigner et d'étudier correctement. Des revendications que partagent bien d'autres habitants pauvres de ce pays, dirigé par un roi, Mohamed VI, riche à milliards.

Malika Farès



La manifestation du 20 juillet à Al Hoceima.

## Des femmes contre le harcèlement

Mercredi 23 août, plusieurs centaines de femmes ont participé à des rassemblements dans diverses villes du Maroc pour dénoncer le harcèlement et les agressions sexuelles dans l'espace public.

Ces sit-in faisaient suite à l'émotion causée par une vidéo, postée sur Internet, qui montrait l'agression sexuelle d'une jeune femme par plusieurs adolescents à l'arrière d'un bus. Le lendemain, le chef du gouvernement promettait « une stratégie contre les violences faites aux femmes » qui serait « bientôt annoncée ». Le problème ne date pourtant pas d'hier, et un projet de loi sur le sujet

est en discussion depuis plus de dix ans !

La même hypocrisie règne dans tous les milieux dirigeants du Maroc. La chaîne de télévision 2M, par exemple, a relayé l'indignation suscitée par l'agression dans le bus mais, quelques mois auparavant, ses dirigeants avaient programmé une émission sur des astuces de maquillage permettant aux femmes de camoufler les traces de coups

sur leur visage... et ceci à l'occasion de la journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes !

Au Maroc, en France et partout ailleurs, les violences faites aux femmes sont toujours d'actualité. Si la situation s'est un peu améliorée dans certains endroits du monde, c'est parce que des femmes se sont battues pour leur droit à l'égalité. Et même là, rien n'est acquis définitivement. Les manifestantes marocaines poursuivent cette lutte.

Élisa Caron

## Italie : le Jobs Act ou la précarité généralisée

En France, les tenants de la réforme du droit du travail, représentants patronaux ou porte-voix du gouvernement, vantent les effets bénéfiques que des mesures du même ordre auraient eus dans d'autres pays d'Europe. Sont ainsi vantés les résultats du Jobs Act, équivalent en Italie de la loi travail, mis en place en 2015. Mais, selon les chiffres publiés fin août, on y assiste surtout à l'explosion de la précarité.

Le nouveau contrat dit à protection croissante, remplaçant le CDI, était censé assurer la fin de la précarité, en particulier pour les jeunes. Ce nouveau CDI réduit les garanties des

salariés : la période d'essai va jusqu'à trois ans et les droits sont fonction du temps passé dans l'entreprise. Mais, même croissantes, ces protections sont encore trop contraignantes

pour le patronat et, une fois épuisée une partie des incitations fiscales, le nombre d'embauches en contrat à protection croissante a chuté de manière vertigineuse. D'après les chiffres de l'Istat (l'équivalent de l'Insee), ils sont 73 % de moins qu'en 2015.

Cela n'a pas empêché Gentiloni, le Premier ministre, de vanter les résultats du Jobs Act et le fait que « 23 millions d'Italiens sont maintenant au travail ». Et tant pis si, dans le même temps, le nombre

## Slovaquie : grève victorieuse pour les salaires

Fin juin, 8 000 travailleurs de l'usine Volkswagen à Bratislava, en Slovaquie, ont mené avec succès une grève pour les salaires.

Les 12 000 travailleurs du site de Bratislava assemblent des Audi Q7, des VW Touareg, des Porsche Cayenne, des modèles prestigieux et chers. Et cela pour un salaire moyen de 1 800 euros brut mensuel. C'est bien plus que ce que gagnent la plupart des travailleurs en Slovaquie, a fait valoir contre les grévistes la direction de VW. Cela a fait monter encore plus l'exaspération des ouvriers, car beaucoup sont bien en dessous de cette moyenne. C'est la première grève depuis 1991, l'année du rachat de Skoda par Volkswagen.

Depuis la fin de l'URSS et de sa domination sur les pays de l'Est, les groupes automobiles ont vu dans ces pays, qui ont déjà une longue tradition automobile, un genre de paradis capitaliste où les entreprises trouvaient des travailleurs qualifiés à bas salaire. En Slovaquie les trois grands sites de production de VW, PSA et Kia produisent près d'un million de voitures par an. En 2015, Jaguar a commencé la construction d'une nouvelle usine qui

doit produire 300 000 voitures par an.

Au début de l'année, des grèves et actions ont eu lieu chez Audi en Hongrie et en Serbie chez Fiat Chrysler, où la grève a duré vingt jours.

À VW Bratislava, la direction avait menacé les travailleurs : avec l'augmentation des salaires de 16 % réclamée, ils deviendraient trop chers et perdraient leurs emplois ! Mais les ouvriers ne sont pas laissés impressionner. Après six jours d'une grève largement majoritaire, la direction de VW a cédé 13,5 % d'augmentation étalée sur deux ans, et une prime immédiate de 500 euros.

C'est au tour des constructeurs d'automobiles d'être inquiets. Car la grève a reçu beaucoup de sympathies et de soutien dans la population, et pas seulement en Slovaquie. L'idée de faire grève a gagné d'autres entreprises, comme PSA à Trnava. La direction de Kia a pris les devants en cédant une augmentation de 8,8 %. En Tchéquie voisine, l'exemple pourrait faire tache d'huile.

Claude Thiéram



# Été 1987 : le soulèvement de la classe ouvrière sud-coréenne

Il y a trente ans, débutait une vague de grèves explosives qui obligea l'armée coréenne à abandonner le devant de la scène politique qu'elle occupait depuis quatre décennies.

Le développement industriel de la Corée avait commencé avec la colonisation japonaise au début du XX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci avait été conçu pour répondre aux besoins de l'industrie japonaise en matières premières. Après la Deuxième Guerre mondiale, l'impérialisme américain remplaça le Japon comme puissance tutélaire. La guerre de Corée partagea le pays en deux entités, et la Corée du Sud devint, dans le contexte de la guerre froide, un des piliers de la politique impérialiste américaine dans la région. L'industrie fut alors réorientée vers les besoins du nouveau maître, à commencer par ceux de l'armée américaine pendant la guerre du Vietnam. Puis, à partir des années 1970, l'économie sud-coréenne s'adapta aux besoins des trusts industriels américains et japonais.

## Le développement, fruit de l'étatisme militaire

Mais surtout, cet essor économique fut l'œuvre de l'appareil d'État sud-coréen et de la série de plans quinquennaux que le pouvoir mit en place dès le début des années 1960. Ce n'est qu'après que l'étatisme économique eut financé et développé cette industrie, en pressurant la population en général et la classe ouvrière en particulier, que des pans entiers en furent remis aux mains d'un petit nombre de clans familiaux liés au pouvoir. Une vingtaine de grands groupes, appelés chaebols, se partagèrent alors littéralement l'économie sud-coréenne.

Durant toutes ces phases, la classe ouvrière avait considérablement grossi. Son poids social était lourd de menaces pour ces chaebols et pour le pouvoir militaire qui réprimait la moindre contestation. Au printemps 1979, des ouvrières d'une entreprise de la région de Séoul, la capitale, avaient été attaquées par la police parce qu'elles manifestaient contre la fermeture de leur usine, leur patron s'étant enfui aux États-Unis avec la caisse. Quelques jours après, elles furent à nouveau brutalement réprimées par la police et une ouvrière fut

tuée. Cela déclencha des émeutes dans de grandes villes de province et entraîna une crise politique. En octobre, le dictateur en place était assassiné par le chef des services secrets et un nouvel homme fort, Chun Doo Hwan, prenait le pouvoir, laissant entrevoir une possible libéralisation du régime.

Ses promesses ne tinrent pas plus de six mois. Après d'importantes manifestations étudiantes dénonçant la loi martiale que le régime n'avait toujours pas abandonnée et demandant la destitution de Chun Doo Hwan, celui-ci déclencha un coup de force militaire le 17 mai 1980, envoyant ses troupes quadriller les grandes villes du pays.

## Le soulèvement de Gwangju de mai 1980

Dès le 18 mai, à Gwangju, une ville du sud, 500 étudiants manifestèrent contre le coup d'État. Ils furent attaqués à coup de baïonnette par les soldats, qui tuèrent une douzaine de manifestants. La colère toucha la population et les militaires tirèrent dans la foule, tuant cette fois des centaines de personnes, y compris des enfants et des personnes âgées.

Cette répression fut le signal de la révolte sociale à Gwangju. La population s'arma en pillant des commissariats et en récupérant des véhicules militaires. Le lendemain, l'armée était repoussée hors de la ville. Pendant cinq jours, celle-ci fut aux mains des insurgés. Mais, le 27 mai à 3 h du matin, le pouvoir, fort de l'approbation de Washington, fit rentrer l'armée dans la ville, écrasant la révolte. On dénombra officiellement 500 tués et près de 1 000 disparus. Chun Doo Hwan avait réussi à se maintenir au pouvoir, mais le soulèvement de Gwangju l'avait profondément ébranlé.

À partir du milieu des années 1980, des luttes eurent lieu dans des entreprises appartenant à des chaebols, sur les salaires, les conditions de travail et pour la reconnaissance de syndicats démocratiques. C'étaient les signes avant-coureurs d'une lame de fond qui allait se répandre



Manifestation ouvrière à Ulsan en août 1987.

sur tout le pays. C'est dans une ville de la côte ouest, Ulsan, que cette vague de grèves commença. C'est aussi là qu'elle fut la plus imposante.

## L'explosion sociale de 1987, l'exemple de Hyundai à Ulsan

Au début des années 1960, Ulsan était encore un petit village de pêcheurs. En 1987, c'était une ville d'un demi-million d'habitants avec 80 000 ouvriers employés par Hyundai, le plus puissant des chaebols à cette époque, dans une douzaine d'entreprises, notamment dans la construction automobile et les chantiers navals.

En juillet 1987, des travailleurs enregistrèrent plusieurs syndicats démocratiques au bureau des affaires du travail de la ville, enclenchant le combat avec Hyundai pour la reconnaissance de leurs organisations. Des manifestations et des grèves se déroulèrent tout le mois de juillet. Enfin, le 17 août, la direction répondit par le lock-out de six de ses entreprises.

Alors 40 000 ouvriers, en bleu de travail, camions et engins de chantier en tête, défilèrent dans les rues d'Ulsan. Devant l'ampleur de la mobilisation, le soir même le vice-ministre du Travail annonçait que Hyundai était prêt à accepter des syndicats dans huit de ses entreprises.

Mais, rien ne se

réalisant, le 2 septembre 20 000 travailleurs manifestèrent à nouveau, mettant à sac l'hôtel de ville et les bureaux des chantiers navals. La police resta prudemment à l'écart. Elle se vengea deux jours après. Des équipes de répression spéciales envoyées de Séoul arrêterent 500 travailleurs. Après une dernière manifestation rassemblant 8 000 ouvriers, les syndicats démocratiques furent dissous et vingt leaders syndicaux furent emprisonnés.

Six mois plus tard, le 4 février 1988, alors que le principal leader ouvrier à peine sorti de prison était licencié, 1 000 ouvriers de la division industrie lourde forçaient un barrage de la police et des milices patronales pour imposer la réintégration de leur camarade. À 1 000, ils décidèrent d'occuper des bureaux de l'entreprise pour imposer la reconnaissance de leur syndicat. Encerclés pendant des semaines par la police, ils finirent par se rendre et de nouveaux militants furent arrêtés.

Mais, en décembre de la même année, la lutte repartit. Dans les chantiers navals, 20 000 travailleurs se mettaient en grève. Les milices de la direction et la police organisèrent un guet-apens pour arrêter les principaux responsables. Cette manœuvre mit le feu aux poudres. La grève s'étendit à tout le complexe industriel et elle dura 104 jours. Devant la détermination

des ouvriers, la police organisa même une opération de type militaire, avec 10 000 hommes attaquant les usines par la route, par la mer et par les airs. La grève s'arrêta, mais Hyundai dut reconnaître les syndicats dans plusieurs de ses usines.

## Un mouvement général

L'exemple d'Ulsan frappales esprits. À partir de l'été 1987, des grèves éclatèrent dans tout le pays. En à peine un an, près de 2 800 syndicats démocratiques virent le jour, regroupant plus de 500 000 membres. À cet essor syndical s'ajoutait aussi le développement d'organisations se réclamant du socialisme.

Dès décembre 1987, le régime devait organiser des élections présidentielles au suffrage universel. L'armée restait encore dans les coulisses immédiates du pouvoir, mais elle était contrainte de quitter le devant de la scène et de concéder de plus en plus de droits démocratiques.

À travers ses luttes acharnées pour la reconnaissance des syndicats démocratiques, la classe ouvrière sud-coréenne montrait sa capacité à se mobiliser contre la dictature patronale des chaebols et la dictature militaire, montrant aussi qu'elle pouvait être une force politique indépendante capable de faire reculer le pouvoir.

Pierre Royan

## GM&S : PSA et Renault doivent payer

Grilles et plots de béton barrant une rue, cadres par dizaines appuyés par une nuée de CRS, la direction de PSA a sorti les gros moyens contre les 120 ouvriers de GM&S, venus de la Creuse mardi 5 septembre devant les portes de l'usine de Poissy.

C'est la direction de Peugeot Poissy qui a choisi de dramatiser la situation. Elle avait poussé le vice jusqu'à laisser fermer certains accès à l'usine mercredi 6 au matin, plus de 10 heures après leur départ. Ce n'est pas la présence des ouvriers de GM&S venus à la rencontre de ceux de PSA, c'est son blocage total d'une des deux portes et la présence massive de policiers partout qui ont provoqué d'énormes embouteillages

dans la ville, retardant jusqu'à deux heures l'arrivée au poste de nombreux salariés de l'après-midi et le retour chez eux de ceux de l'équipe du matin. La direction a cherché à intimider les ouvriers de GM&S et en même temps à dresser les ouvriers de Peugeot contre eux.

Peine perdue. Dans l'usine, la production a été très ralentie une heure durant, ce qui a réjoui les travailleurs de chaîne. Et on

entendait des ouvriers de PSA, touchés par leur combat, dire : « Les ouvriers de GM&S n'ont plus rien à perdre, ils ont raison de se battre. » D'autres dénonçaient le barrage de la direction : « C'est le mur de Trump » ou encore : « La direction nous prend en otages. »

C'est ce que pensaient certains policiers. L'un d'eux, auquel un ouvrier demandait : « C'est la CGT qui bloque ? », a répondu : « Non, c'est le patron ». Dehors, ceux de GM&S ont senti le déploiement de ce barnum comme un hommage à leur détermination.

Ils n'attendent rien du délibéré du tribunal de commerce de Poitiers du 7 septembre. C'est sans doute GMD, société d'Alain Martineau, qui devrait sortir du chapeau comme repreneur de leur usine de sous-traitance automobile située à La Souterraine. C'est le choix de PSA et Renault, et donc celui du gouvernement.

Mais GMD, ils



Les ouvriers de GM&S devant Poissy.

connaissent. Ils l'ont déjà croisée dans un passé récent. Cette société a déjà récupéré un double de tous les outils de GM&S et ils sont convaincus qu'elle est de mèche avec PSA et Renault, leurs deux principaux donneurs d'ordres, ceux qui organisent justement l'étranglement de GM&S depuis des mois. Martineau lui-même, venu pour les voir fin juillet, leur a insolemment fait comprendre qu'il leur faisait une fleur, qu'il n'avait pas besoin d'eux pour gagner de l'argent... et les a donc surtout convaincus qu'il n'était pas fiable.

Pour le moment, leur lutte leur a fait déjà gagner des mois de salaire, 22 millions de garanties de commandes de PSA et Renault et 15 millions de soutien (à

parts égales pour PSA, Renault et l'État). Ils en sont très fiers. Mais ils savent aussi que tout cela ne prouve rien : Martineau peut très bien empocher l'argent et faire produire ailleurs.

Alors ils se battent pour des engagements plus sérieux des constructeurs, plus d'emplois sauvés (aujourd'hui 120 sur 277), ce qui les rendrait plus forts, quel que soit l'avenir, et 75 000 euros de prime supra-légale pour les licenciés.

Et ils ont d'autant plus raison que le groupe PSA a annoncé en juillet des résultats financiers record : 1,25 milliard d'euros rien que pour les six premiers mois de 2017, et qui suivent 2,15 milliards d'euros de bénéfices de 2016.

Correspondant LO

### Dernière minute

Après PSA Poissy, les ouvriers de GM&S sont allés à quelques kilomètres de là devant l'usine Renault de Flins. Là, ils n'ont rien eu besoin de faire, ce sont les barrages de CRS qui ont bloqué toute entrée ou sortie de camions de l'usine. Et ils ont donc planté des tentes sur des

pelouses non loin pour passer la nuit au chaud.

Mercredi 6 septembre au matin, la direction centrale de Renault leur proposait une rencontre avec celle de PSA et un représentant du gouvernement. Méfiants, ils défilaient autour de l'usine en attendant une confirmation écrite.

## Profits du Cac 40 et exploitation, des courbes jumelles

Au premier semestre 2017, les quarante plus grandes entreprises françaises ont accumulé 50,24 milliards d'euros de bénéfices, soit + 23 % par rapport au premier semestre 2016. En tête du classement figurent Sanofi (6,7 milliards d'euros), Total (4,3 milliards), Renault (2,3 milliards), le Crédit agricole (2,19 milliards), LVMH (2,11 milliards), L'Oréal (2,03 milliards), Safran (1,6 milliard). Certaines progressions sont spectaculaires, comme les profits d'ArcelorMittal (+ 233 % par rapport au premier semestre 2016) ou ceux de Sanofi (+ 200 %).

Selon les économistes, à ce rythme les profits de 2016 (75 milliards d'euros) seront battus et le record de 2007 (96 milliards d'euros) sera sans doute atteint, voire dépassé.

Par ailleurs, d'après une firme d'investissement britannique, au deuxième trimestre 2017 les actionnaires des entreprises françaises ont encaissé

40,6 milliards de dollars de dividendes, soit + 6,1 % par rapport au deuxième trimestre 2016. À titre de comparaison, en Grande-Bretagne les actionnaires ont touché 32,5 milliards de dollars de dividendes, et en Allemagne 34,1 milliards.

Ces profits et ces dividendes insolents ne tombent pas du ciel. Ils sont le résultat des suppressions d'emplois et de l'exploitation accrue des salariés, mais aussi des politiques pro-patronales des gouvernements successifs

Julie Lemée

## Accidents du travail : près de 3 millions de morts

En un an, 2,78 millions de travailleurs sont morts dans le monde suite à un accident ou une maladie liés à leur travail, dit le rapport de l'Organisation internationale du travail et de l'Association internationale de la sécurité sociale.

Ce chiffre est énorme. Et d'après ces associations, il est en constante augmentation. Voilà le nombre de victimes de l'exploitation dont peut se vanter l'économie capitaliste

en une année de « paix ». En même temps, quand on réfléchit sur comment un tel chiffre a pu être obtenu, on se dit que la réalité ne peut être qu'infiniment plus révoltante.

Qu'ont additionné les auteurs du rapport ? Les chiffres que leur donnent les États ? Dans les pays riches où il existe un système de santé au travail, ces chiffres des victimes du travail sont sous-évalués. Alors, que peuvent

valoir les données transmises par des États comme le Bangladesh, l'Inde ou la Chine où la vie d'un travailleur ne vaut pas grand-chose ?

Mais ce n'est pas le travail qui tue, c'est l'exploitation. Face à cela, les organismes internationaux comme l'OIT ne peuvent que compter les victimes et encore... Les exploités ne changeront leur sort que par leurs propres combats.

P. R.

## Lactalis : pollution au lactose

Le groupe Lactalis, un géant de l'industrie laitière mondiale, s'est fait remarquer dernièrement pour s'être opposé à l'augmentation du prix du lait que revendiquaient les

producteurs. Fin août, il s'est aussi fait connaître pour avoir pollué une rivière en y déversant du lactose issu du processus de production de son usine de Retiers en Ille-et-Vilaine.

On parle de tonnes de poissons morts.

Lactalis devrait écopier d'un procès-verbal pour infraction au Code de l'environnement. Quant au principe « pollueur-payeur », rien ne dit qu'il sera appliqué alors que ce serait la moindre des choses. Riche à milliards, la famille Besnier, propriétaire du groupe Lactalis, a les moyens de payer pour tous les dommages causés et pour les mesures de dépollution envisagées. Pour le moment, loin de chercher à rassurer sur ses intentions, la famille, fidèle à ses traditions du secret, est aux abonnés absents.

Correspondant LO

## Intermittents du spectacle : le procès de Loïc reporté

Loïc Canitrot, de la Compagnie Jolie Môme, nous informe que son procès, prévu le 11 septembre au tribunal correctionnel de Paris, sur plainte du chef de la sécurité du Medef suite à une manifestation contre l'accord sur l'assurance chômage des

intermittents, artistes et techniciens du spectacle, est reporté... « le juge n'étant pas disponible » !

Le rassemblement de soutien prévu le 11 septembre devant le tribunal est donc annulé dans l'attente d'une nouvelle date.



## Toyota – Onnaing : révoltant !

Fin août, un tract CGT dénonçait la situation faite à deux travailleurs de l'usine Toyota d'Onnaing, dans le Nord, l'une en intérim, l'autre embauché depuis quinze ans.

Élodie, ouvrière en intérim, est victime d'un accident du travail à la main le 21 août, jour de la reprise après les congés. Comme la plupart du temps, l'encadrement applique les consignes de la direction de ne pas déclarer l'accident du travail : « Pense à la suite... Réfléchis bien... On va s'occuper de toi... » Et Élodie part dans une des ambulances qui font tous les jours la navette entre Toyota et une clinique de la région de Valenciennes.

Avec une fracture du pouce, Élodie n'est déclarée que dans le cadre des accidents bénins et retourne à l'usine les jours suivants. Jusqu'au 24 août où, au

service médical de Toyota, son poignet est entaillé gravement au cours d'un changement de pansement... et est recousu par un docteur Toyota. Pourquoi ne pas l'avoir renvoyée à l'hôpital, plus apte à faire ces soins ? Pour masquer la responsabilité de Toyota ?

Aujourd'hui, la fracture du pouce d'Élodie présente des complications et la plaie recousue à la hâte est infectée.

Damien, lui, a quinze ans d'ancienneté et est démolé par une maladie professionnelle à l'épaule.

Le 13 juillet 2017, il fait en peinture des relevés techniques qui sont conformes, il les inscrit

au registre. Le lendemain, s'apercevant d'une erreur d'écriture, il les barre et inscrit les bons chiffres. De toute façon la production est bonne, la qualité aussi, et des ratures sur les registres sont fréquentes.

Mais le 25 août, quatre jours après la reprise, son chef et un membre des Ressources humaines lui remettent un courrier et l'encadrent pour le faire sortir de l'usine : mise à pied conservatoire avec interdiction de revenir à l'usine, sans salaire, jusqu'au 4 septembre 2017, pour un entretien préalable à un éventuel licenciement. Le motif invoqué : des ratures sur une feuille de relevés, pourtant sans conséquences sur la production et la qualité de la production. La vraie raison ? « Quand on a pressé le



Lors d'une manifestation de travailleurs de Toyota.

citron, il faut jeter la peau ! »

La direction de Toyota se met régulièrement en valeur dans les médias pour vanter son modèle, et le bien-être au travail qui la guiderait dans ses choix. Mais la réalité est

tout autre, faite d'arbitraire patronal et d'exploitation quotidienne de plus en plus brutale. Mais là, ces deux affaires ont créé une forte émotion après la distribution du tract CGT.

Correspondant LO



## PSA – Mulhouse : mensonges de série

La direction de l'usine PSA de Mulhouse veut mettre en place une équipe supplémentaire de production de type VSD (vendredi-samedi-dimanche), à partir de février prochain. Il n'en fallait pas plus pour lire dans la presse que PSA allait embaucher 800 personnes à Mulhouse.

Mais, en guise d'embauches, cela va se traduire par le recours à des intérimaires qui vont composer la grande majorité de cette nouvelle équipe, prévue pour le moment pour six mois. Les embauches en CDI, elles, sont bloquées pour les ouvriers depuis plusieurs années. Et, si PSA recrute temporairement pour produire des voitures le week-end, cela n'occulte pas le fait que 75 emplois en CDI sont supprimés en moyenne chaque mois, depuis quatre ans.

Quant au fait que ce VSD serait une bonne nouvelle pour l'usine, car cela serait synonyme d'augmentation

des volumes de véhicules produits, c'est un mensonge de plus. En effet, c'est également l'an prochain que l'usine va passer en monoflux : alors qu'elle fonctionnait depuis des décennies avec deux lignes de montage, l'une des deux va être arrêtée définitivement. Et, pour produire autant, celle qui reste va être saturée, fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec deux équipes de doublage, une de nuit et une de week-end. La cadence est également revue à la hausse depuis quelques mois sur cette ligne, avec une production de 63 voitures par heure.

En supprimant une ligne de montage, en diminuant les effectifs et en accélérant le rythme de travail, la direction coupe une jambe aux travailleurs et voudrait les faire courir plus vite avec celle qui reste. Il n'y a vraiment pas de quoi s'en réjouir !

Correspondant LO

## Aluminium Dunkerque : la production avant la sécurité

Appartenant au groupe Rio Tinto, l'usine Aluminium Dunkerque produit chaque année plus de 250 000 tonnes d'aluminium. Ces derniers mois, la direction fait pression pour augmenter la production d'un métal de plus en plus cher, dont le cours dépasse les 2 000 dollars la tonne depuis le mois de mars.

De janvier à juillet, le bénéfice avant impôts, amortissements, intérêts de l'usine a atteint 69 millions d'euros. Cela représente 16 400 euros par mois et par salarié.

Cette pression désorganise le travail et augmente fortement les risques d'accident. Beaucoup de métal

liquide est transporté par de gros engins. Cet été, non seulement plusieurs opérateurs se sont blessés en tombant, mais il s'est aussi produit une explosion et des collisions avec des engins de chantier. L'une d'elles a failli avoir des conséquences dramatiques.

En 2015, la direction a imposé une diminution de 11 % des effectifs, les faisant passer en dessous de 600, intérimaires compris, avec des conséquences directes sur l'état des installations et l'organisation des équipes et plus généralement sur la sécurité de tous.

Cela fait des années que la direction mène la guerre

aux travailleurs, pour diminuer la masse salariale et augmenter la charge de travail. Maintenant, elle est visiblement pressée de mettre en œuvre les décrets Macron-Philippe. De leur côté, les travailleurs ont fait plusieurs séries de débrayages ces dernières années contre les attaques de la direction. Et, après les participations au mouvement contre la loi El Khomri au printemps 2016, une nouvelle mobilisation se prépare pour participer à la journée du 12 septembre contre la casse du Code du travail.

Correspondant LO

## Mardyck – Nord : Total épargné, un ouvrier condamné

Le 29 janvier 2009, dans la raffinerie Total de Mardyck près de Dunkerque (devenue depuis un dépôt), deux employés de la société sous-traitante Ortec devaient pomper des boues résiduelles dans une fosse d'un atelier. Leur camion, encore chargé de 600 litres d'essence d'une précédente opération, est entré dans cet atelier exigü. Au cours du pompage, une étincelle d'électricité statique a entraîné l'explosion des vapeurs d'essence, tuant un ouvrier et en blessant cinq autres, dont le conducteur du camion.

Le chauffeur du camion

vient d'être condamné à un an de prison avec sursis, la société Ortec à 56 000 euros d'amende et Total à 3 750 euros. Total, qui devrait être responsable de ce qui se produit sur son site, est donc condamné à une amende dérisoire.

Total se retranche derrière le plan de prévention mis en place. Mais l'avocate du travailleur condamné dit, elle, qu'aucun des actes qui lui sont reprochés et qui ont conduit à l'explosion n'était dans le plan de prévention prévu par Total. Notamment, le camion n'aurait pas dû entrer dans l'atelier ; bien que

transportant des carburants il n'était pas équipé de clapet anti-retour ; la prise de terre n'était pas conforme, etc.

En fait, Total se décharge de ses responsabilités sur un sous-traitant et sur des salariés mis sous pression par les cadences de travail pour aller toujours plus vite. Et, au final, une justice de classe absout presque complètement Total !

C'est pour cela qu'il faut que les travailleurs prennent leurs affaires en main et imposent une réduction des cadences et un contrôle de la sécurité.

Correspondant LO

## Participation, intéressement : piège pour les travailleurs, bénéfiques pour les patrons

Alors que le gouvernement met en place le dynamisme de la législation du travail, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a vanté ses mesures à destination des salariés. Il a notamment mentionné l'augmentation de l'épargne salariale distribuée par les entreprises à sept millions de salariés, qui a atteint 17 milliards d'euros au titre de l'année 2015 et que le gouvernement a décidé de ne pas imposer.

Ce que le ministre présente comme un cadeau aux travailleurs n'est que de la poudre aux yeux, et en plus empoisonnée.

Mise en place par de Gaulle pour faire croire aux travailleurs que leur intérêt et celui de leur patron pouvaient s'accorder, l'épargne salariale est constituée de l'intéressement, de la

participation et autres plans d'épargne d'entreprise. Pour bien des travailleurs, cela n'existe pas, ou bien correspond à des sommes si réduites qu'on ne les compte même pas.

Au fil des années, et surtout ces dernières décennies, dans bien des grosses entreprises, les sommes versées sous la forme de l'intéressement ou de la participation ont pris de plus en plus d'importance par rapport au salaire de base. Le patronat y trouvait largement son compte car, en plus de contribuer au mensonge de la collaboration de classes, cela a aidé à faire passer la pilule des salaires bloqués.

Pour les travailleurs, le piège est à bien des niveaux. D'abord, ces sommes ne sont au bout du compte que du salaire variable que

le patron peut modifier à sa guise, voire supprimer quand il le souhaite, en se débrouillant pour faire disparaître tout bénéfice par des artifices comptables. Ensuite, il s'agit d'une part du salaire qui n'entre pas dans le calcul de la pension de retraite ou des droits au chômage. Enfin, c'est une manière de diviser les salariés entre eux : entre ceux des grandes entreprises qui touchent cette épargne salariale et ceux des petites qui ne la touchent pas, ou pas encore, au sein même d'une entreprise, entre les embauchés d'un côté et les intérimaires ou les sous-traitants de l'autre.

Voilà ce qui se cache derrière les mesures du gouvernement prétendument en faveur des travailleurs.

Pierre Royan

## La Redoute : de Pinault à Moulin, d'un capitaliste à l'autre

Jeudi 31 août, la direction de La Redoute annonçait que l'entreprise était rachetée par les Galeries Lafayette. La presse s'extasie sur cette union entre La Redoute, ayant pris le virage du e-commerce, et le symbole des magasins de luxe, qui marieraient leurs compétences complémentaires.

La Redoute, présentée comme renaissante aujourd'hui, avait été revendue pour un euro symbolique à deux cadres dirigeants, Nathalie Balla et Éric Courteille, par Pinault qui, à l'époque, n'avait pas trouvé de repreneur.

Pendant des années, Pinault (PPR devenu Kering) avait siphonné l'entreprise et comptait s'en débarrasser à bon compte. Une forte mobilisation des travailleurs l'avait obligé, à son départ, à doter l'entreprise

de 320 millions d'euros pour que ces deux cadres dirigeants, choisis comme repreneurs sans le sou, puissent faire tourner ce qui restait. Et il avait surtout dû également donner une somme de 180 millions pour financer les départs des salariés préretraités ou licenciés.

Depuis 2014, les nouveaux dirigeants ont ouvert une nouvelle plateforme logistique réputée la plus moderne d'Europe pour emballer et expédier

les colis, où 550 salariés tournent en équipes, samedi, dimanche et jours fériés compris. La mise en route a été chaotique. Mais, quand ça tourne à fond, les conditions de travail sont devenues très pénibles, voire insupportables, en particulier pour les plus anciens. Sous couvert d'un modernisme à tout crin, les machines imposent leur rythme, les pauses sont rognées.

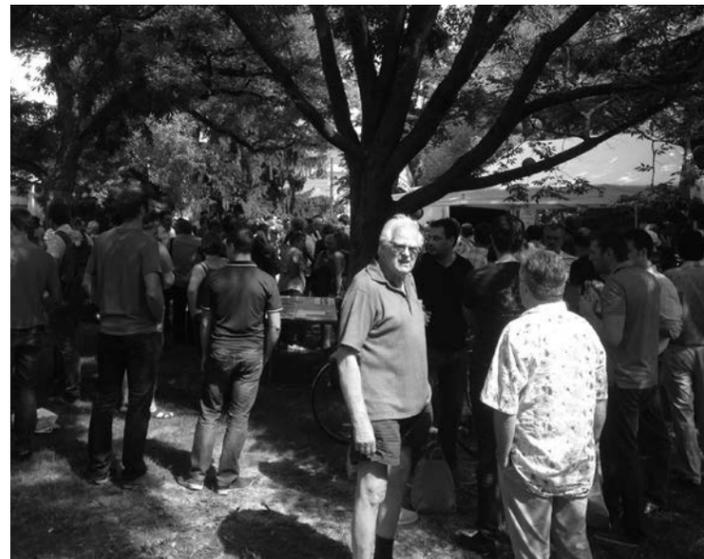
À Roubaix, dans les bureaux, le personnel a dû déménager dans une seule aile de l'ancienne entreprise et connaît la surpopulation dans des espaces bruyants. Des anciens sont mis à l'écart, des jeunes s'usent à des salaires au plancher.

Ainsi, au prix de cette offensive contre les conditions de travail, grâce à une exploitation renforcée des travailleurs, l'entreprise est redevenue intéressante pour une nouvelle famille de milliardaires, la famille Moulin. Celle-ci a donc acheté pour l'instant 51 % du capital pour une somme restée secrète, avec l'intention d'acquérir rapidement la totalité.

En attendant, tous les salariés qui restent à La Redoute connaissent dans leur chair d'où vient la bonification de ce capital : ils n'oublient pas les 1 200 collègues partis, les conditions de travail dégradées, le vol des jours fériés et les cadences intenable.

Correspondant LO

## GE Hydro – Grenoble : contre les suppressions de postes



Jeudi 30 août, 300 salariés de l'entreprise General Electric Hydro (ex-Alstom, ex-Neyrpic) et d'autres sites de la métallurgie, se sont rassemblés à l'appel de l'intersyndicale CFE-CGC, CFDT et CGT, à l'entrée d'un parc de Grenoble, pour dire leur refus d'un plan de suppressions d'emplois.

Le plan annoncé le 7 juillet prévoit, pour ce site de production de turbines hydrauliques, de supprimer 345 emplois sur 800, essentiellement parmi les travailleurs de la production. Il est d'autant plus injustifiable que l'entreprise mère, General Electric, est un conglomérat géant riche à milliards. Il est une conséquence du feu vert du gouvernement Macron à la cession par

Alstom de certaines de ses entités.

Pour le moment, les syndicats semblent s'en remettre aux négociations légales, qui peuvent s'étaler jusqu'au 19 novembre. Ils ont été reçus le 1<sup>er</sup> août au ministère du Travail, accompagnés par une députée iséroise de la République en marche. Et ce mardi un autre député du parti de Macron a pris la parole après le maire Vert de Grenoble et le président PS de la Métropole.

Difficile de croire que les propos de ces messieurs ébranleront les dirigeants de GE Hydro. Là comme ailleurs, le rapport de force contre les attaques patronales dépendra de la mobilisation des travailleurs.

Correspondant LO

## CHU de Rouen : économies sordides au Samu

Durant tout l'été, le personnel du Samu/Smur a maintenu des actions pour exprimer son refus de voir appliquer la décision de l'Agence régionale de santé (ARS) à son encontre. En effet, sous prétexte d'harmonisation avec les autres Samu de la région, l'ARS veut supprimer une équipe, soit six postes.

Il n'est pas question dans les calculs de l'ARS de prendre en compte les besoins de la population ni les conditions de travail du personnel.

Il ne s'agit là que de sordides mesures d'économies à la petite semaine, que le personnel du Samu/Smur a bien raison de refuser.

Correspondant LO



PARIS NORMANDIE

## Souriez, vous êtes exploités par des patrons français!

Une partie de la presse a exprimé sa joie que La Redoute soit rachetée par des patrons français.

Ginette Moulin, la matriarche, 88 ans, actionnaire majoritaire du groupe Galeries Lafayette, est la vingt-deuxième fortune de France. Selon un article de *Capital* de 2015, son beau-fils, Philippe Houzé, règne sur le groupe avec des techniques à la Trump.

Comme le patron américain et son célèbre « *fired!* » (viré!), Philippe Houzé n'hésiterait pas à débarquer du jour au lendemain ses hauts cadres.

À un cadre qui rentrait d'une hospitalisation, il aurait déclaré : « *Comment étaient vos vacances ?* »

Voilà le portrait de nos nouveaux patrons français, qui ressemblent comme deux gouttes d'eau à tous les patrons de la planète!

Et il ne faut pas oublier que la famille multimilliardaire a fermé l'année dernière le magasin Galeries Lafayette de Lille, pas assez rentable à son goût, mettant 130 salariés sur le carreau.

Correspondant LO

# Mi-septembre : les lettres de Lénine sur l'insurrection

À la mi-septembre, les bolcheviks avaient gagné une influence considérable dans les soviets. L'idée que le pouvoir devait passer aux soviets progressait parmi les masses qui prenaient conscience, à travers tout le pays, que leurs revendications vitales, au sens propre, ne pourraient être satisfaites par le gouvernement provisoire. Ce dernier avait convoqué une Conférence démocratique qui se réunit à partir du 14 septembre, pour tenter de reconstituer une autorité, la plus éloignée possible des soviets et de l'influence des bolcheviks. Durant cette période, Lénine, encore contraint à la clandestinité, envoya deux lettres au comité central du parti, pour défendre l'idée que la situation était mûre pour l'insurrection et la prise du pouvoir.

Dans sa première lettre, Les bolcheviks doivent prendre le pouvoir, écrite entre le 12 et le 14 septembre, Lénine écrivait : « Ayant obtenu la majorité aux soviets des députés ouvriers et soldats des deux capitales, les bolcheviks peuvent et doivent prendre en main le pouvoir. Ils le peuvent, car la majorité agissante des éléments révolutionnaires du peuple des deux capitales suffit pour entraîner les masses, pour vaincre la résistance de l'adversaire, pour l'anéantir, pour conquérir le pouvoir et le conserver. Car, en proposant sur-le-champ une paix démocratique, en donnant aussitôt la terre aux paysans, en rétablissant les institutions et les libertés démocratiques foulées aux pieds et anéanties par Kerenski, les bolcheviks formeront un gouvernement que personne ne renversera. La

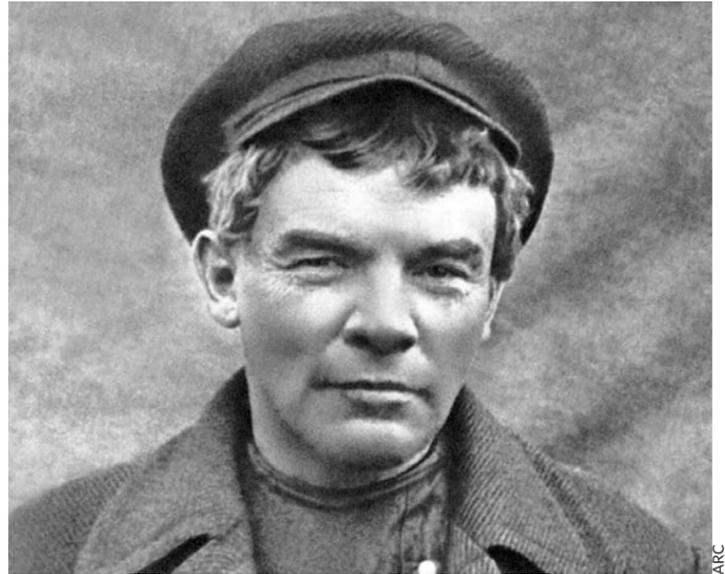
Conférence démocratique ne représente pas la majorité du peuple révolutionnaire, mais seulement les dirigeants petits-bourgeois conciliateurs. La Conférence démocratique trompe la paysannerie, car elle ne lui donne ni la paix ni la terre. »

Lénine développait cette idée dans Le marxisme et l'insurrection, qu'il fit parvenir au comité central bolchevique le 15 septembre : « Pour réussir, l'insurrection doit s'appuyer non pas sur un complot, non pas sur un parti, mais sur la classe d'avant-garde. Voilà un premier point. L'insurrection doit s'appuyer sur l'élan révolutionnaire du peuple. Voilà le second point. L'insurrection doit surgir à un tournant de l'histoire de la révolution ascendante, où l'activité de l'avant-garde du peuple est la plus forte, où les hésitations sont les plus fortes dans les rangs

de l'ennemi et dans ceux des amis de la révolution faibles, indécis, pleins de contradictions. Voilà le troisième point. Telles sont les trois conditions qui font que, dans la façon de poser la question de l'insurrection, le marxisme se distingue du blanquisme.

Mais, dès lors que ces conditions se trouvent remplies, refuser de considérer l'insurrection comme un art, c'est trahir le marxisme, c'est trahir la révolution.

Pour prouver qu'en ce moment précisément le parti doit de toute nécessité reconnaître que l'insurrection est mise à l'ordre du jour par le cours objectif des événements, qu'il doit traiter l'insurrection comme un art, pour prouver cela, le mieux sera peut-être d'employer la méthode de comparaison et de mettre en parallèle les journées des 3 et 4 juillet et



Lénine grimé, encore réduit à la clandestinité, avant la prise du pouvoir d'octobre.

les journées de septembre. Les 3 et 4 juillet, (...) les conditions objectives pour la victoire de l'insurrection n'étaient pas réalisées.

1) Nous n'avions pas encore derrière nous la classe qui est l'avant-garde de la révolution. Nous n'avions pas encore la majorité parmi les ouvriers et les soldats des deux capitales. Aujourd'hui, nous l'avons dans les deux soviets. Elle a été créée uniquement par les événements des mois de juillet et d'août, par l'expérience des répressions contre les bolcheviks et par l'expérience de la rébellion de Kornilov.

2) L'enthousiasme révolutionnaire n'avait pas encore gagné la grande masse du peuple. Il l'a gagnée aujourd'hui, après

la rébellion de Kornilov. C'est ce que prouvent les événements en province et la prise du pouvoir par les soviets en maints endroits.

3) Il n'y avait pas alors d'hésitations d'une amplitude politique sérieuse parmi nos ennemis et parmi la petite-bourgeoise incertaine. Aujourd'hui, ces hésitations ont une grande ampleur (...).

4) C'est pourquoi, les 3 et 4 juillet, l'insurrection aurait été une faute : nous n'aurions pu conserver le pouvoir ni physiquement ni politiquement (...).

Aujourd'hui la situation est tout autre. Nous avons avec nous la majorité de la classe qui est l'avant-garde de la révolution, l'avant-garde du peuple, capable d'entraîner les masses. »

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte Ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière, En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

### Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia  
**Pour les malvoyants**  
www.lutte-ouvriere-audio.org

